





# MANUEL D'UTILISATION ET D'INSTALLATION




KRISTEN

## Informations générales

L'utilisateur N'EST PAS habilité à intervenir sur la chaudière.

Le constructeur ne pourra être jugé responsable des dommages aux personnes, animaux ou biens, dérivant du non-respect des instructions contenues dans les manuels fournis avec la chaudière.

# 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1.1. Symboles utilisés dans le manuel

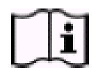
Lors de la lecture du présent manuel, il convient de faire particulièrement attention aux parties distinguées par les symboles représentés :



DANGER !
Grave danger pour l'intégrité et la vie



ATTENTION !
Situation dangereuse possible pour le produit et l'environnement



NOTE !
Suggestions pour les utilisateurs

## 1.2. Utilisation conforme de l'appareil

Le mode d'emploi est partie intégrante et substantielle du produit et devra être conservé par l'utilisateur ou par le responsable de l'installation.

Lire attentivement les avertissements contenus dans le livret car ils fournissent d'importantes indications concernant la sécurité d'installation, l'utilisation et l'entretien.

Conserver avec soin le livret pour toute consultation ultérieure.

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux normes en vigueur selon les instructions du constructeur et par un personnel qualifié et autorisé aux termes de la loi.

Une installation erronée ou un mauvais entretien peuvent provoquer des dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens, dont le constructeur n'est pas responsable.

Avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien, débrancher l'appareil du réseau d'alimentation, en agissant sur l'interrupteur de l'installation et/ou par le biais des organes d'interception ad hoc et fermer les robinets d'eau.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, le désactiver, en s'abstenant d'effectuer toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser exclusivement à un personnel dûment autorisé. L'éventuelle réparation des produits devra être effectuée en utilisant exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le non-respect des dispositions précédentes peut compromettre la sécurité de l'appareil.

Si l'appareil doit être vendu ou cédé à un autre propriétaire ou en cas de déménagement, si vous laissez l'appareil, assurez-vous toujours que le livret accompagne l'appareil de sorte qu'il puisse être consulté par le nouveau propriétaire et/ou par l'installateur.

Pour tous les appareils avec des options ou kits (y compris électriques), il conviendra de n'utiliser que des accessoires d'origine.

Cet appareil devra être destiné uniquement à l'utilisation pour laquelle il a été expressément prévu. Toute autre utilisation est à considérer comme inappropriée et par conséquent, comme dangereuse.



L'appareil KRISTEN a été construit sur la base du niveau actuel de la technique et des règles techniques de sécurité reconnues.

Malgré cela, une utilisation impropre pourrait s'avérer dangereuse pour l'intégrité et la vie de l'utilisateur ou d'autres personnes ou bien provoquer des dommages à l'appareil ou à d'autres objets.

L'appareil est prévu pour le fonctionnement d'installations de chauffage à circulation d'eau chaude.

Une utilisation conforme aux objectifs prévus implique également que l'on respecte scrupuleusement les instructions du présent manuel.

La société ALLIANTZ se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux réglages d'usine de la chaudière pour eau chaude sans être tenue d'en informer les utilisateurs finaux.

# 2. CONDITIONS DE GARANTIE

La société garantit le produit, à l'exclusion des pièces sujettes à une usure normale, indiquées ci-dessous, pour une durée de **deux ans** à compter de la date d'achat, prouvée par un document justificatif qui indique le nom du vendeur et la date à laquelle a été effectuée la vente, et l'envoi du certificat de garantie rempli dans un délai de 8 jours. Et si le produit a été installé et essayé par un installateur spécialisé et selon les instructions détaillées indiquées dans le mode d'emploi fourni avec le produit.

Le terme « garantie » couvre ici le remplacement ou la réparation gratuite des éléments reconnus comme étant défectueux à l'origine en raison de défauts de fabrication.

## 2.1. Avertissements

- L'installation, le raccordement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié ou habilité.
- Cet appareil n'est pas adapté aux personnes (enfants compris) ayant des problèmes physiques, sensoriels ou mentaux, ou avec peu d'expérience et de connaissances suffisantes. Ces personnes y sont en revanche autorisées si elles sont informées de l'utilisation de l'appareil par la personne qui est responsable de leur sécurité et si elles sont d'abord surveillées.

**La garantie est reconnue valable à condition que :**

1. La chaudière soit installée, conformément aux normes en vigueur en la matière et aux prescriptions contenues dans le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien relatif au produit, par un personnel qualifié possédant les conditions requises légales (D.M. N°37 du 22 janvier 2008) ;
2. Le client soit en possession de la documentation qui en certifie l'aptitude, remplie dans chacune de ses parties :
    a. RAPPORT D'INSTALLATION - rempli par l'installateur
    b. RAPPORT DE RÉCEPTION et ACTIVATION DE LA GARANTIE - rempli par un technicien autorisé
3. La garantie fait foi à dater du premier allumage de la chaudière qui doit être indiquée sur le livret de la chaudière ou bien à compter de la date de facturation. Cette documentation devra être présentée au centre d'assistance agréé en cas d'intervention.

## 2.2. Exclusions

Ne sont pas couvertes par la garantie, toutes les pièces qui pourraient s'avérer défectueuses à cause d'une négligence ou d'un manque de précision dans l'utilisation, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par la société. L'entreprise décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels dommages qui pourraient, directement ou indirectement, être causés à des personnes, animaux ou biens personnels en raison du non-respect de toutes les indications fournies dans ce mode d'emploi et qui couvrent en particulier les avertissements au sujet de l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

La garantie n'est pas valable si :

1. Les conditions pour l'activation de la garantie n'ont pas été respectées.
2. L'installation n'a pas été effectuée dans le respect des normes en vigueur en la matière et conformément aux prescriptions décrites dans le manuel d'utilisation, d'entretien et d'installation.

La garantie ne couvre pas :

1. Les dommages dérivés d'agents atmosphériques, chimiques, électrochimiques, d'une utilisation impropre du produit, de catastrophes naturelles, de décharges électriques, d'incendies, de défauts de l'installation électrique, de modifications ou altérations du produit et/ou d'autres causes ne dérivant pas de la fabrication du produit.
2. Les dommages causés par des phénomènes normaux de corrosion
3. Les dommages relatifs au foyer
4. Les dommages aux joints, revêtements, aux éléments peints, chromés, aux boutons et aux câbles électriques
5. Les dommages aux ouvrages de maçonnerie

6. Les dommages à l'échangeur de chaleur si un circuit adapté anti-condensation n'est pas réalisé, qui garantit une température minime de retour à la chaudière d'au moins 55 °C.
7. Interventions d'étalonnage ou de réglage du produit
8. Une utilisation impropre ou négligente.
9. Tous les dommages causés par le transport, il est donc recommandé de contrôler minutieusement la marchandise au moment de la réception, en informant immédiatement le revendeur de tout dommage éventuel, en le notant sur le document de transport et sur la copie qui reste au transporteur.

En cas de manque d'efficacité du produit, s'adresser au revendeur et/ou à l'importateur régional.

ALLIANTZ ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement, être causés aux personnes, biens et animaux domestiques, à la suite du non-respect des prescriptions indiquées dans le présent manuel et des normes en vigueur, en matière d'installation et d'entretien de l'appareil.

Les parties remplacées seront garanties pour la période restante de garantie à compter de la date d'achat du produit.

## 2.3. Clauses supplémentaires :

Si, pendant l'utilisation normale du produit, des éléments défectueux ou fonctionnant mal devaient être constatés, on effectuera le remplacement gratuit de ces pièces franco le revendeur qui a effectué la vente ou franco notre centre d'assistance technique dans le secteur.

Pour les produits vendus à l'étranger, les mêmes remplacements se feront toujours en compte gratuit, franco notre revendeur, à l'exception de conditions particulières convenues lors du contrat avec le distributeur étranger.

En cas de remplacement de pièces, la garantie n'est pas prolongée.

Il n'est reconnu aucune indemnisation pour la période de non-fonctionnement du produit.

C'est la seule garantie valable et personne n'est autorisé à en fournir d'autres au nom ou pour le compte de ALLIANTZ.

## 2.4. Responsabilités

ALLIANTZ ne reconnaît aucune indemnisation pour des dommages directs ou indirects causés ou liés au produit.

## 2.5. Tribunaux

Pour tout litige, les tribunaux compétents sont ceux de Pordenone (Italie).

## 2.6. Exclusion de responsabilité

Le producteur n'est pas en mesure de contrôler le respect des dispositions contenues dans le présent manuel, ni les conditions et les méthodes d'installation, de fonctionnement, d'utilisation et d'entretien du produit. L'installation effectuée de façon incorrecte peut provoquer des dommages et donc constituer un danger pour les personnes. Nous n'assumons donc aucune responsabilité concernant des pertes, dommages ou coûts dérivant d'une installation erronée, d'un fonctionnement impropre et d'une utilisation et d'un entretien incorrects ou qui y seraient de quelque façon que ce soit liés. De même, nous n'assumons aucune responsabilité concernant des violations de brevets ou de droits de tiers, liées à l'emploi du présent produit.

Le producteur se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications au produit, aux données techniques ou au manuel, sans préavis.

Si un fonctionnement sans danger n'était plus possible (par ex., à cause de dommages visibles), il convient de désactiver immédiatement l'appareil.

## 2.7. Demande d'intervention

La demande d'intervention doit être transmise au revendeur ou au centre d'assistance.

La société décline toute responsabilité si le produit et ses accessoires sont utilisés de manière impropre ou modifiés sans autorisation.

Pour tout remplacement, il convient de n'utiliser que des pièces de rechange d'origine.

## 2.8. Normes pour l'installation

Kristen est une chaudière prévue pour fonctionner avec des pellets de bois.
Elle doit être installée selon ce qui est indiqué par les normes ci-après :

**D.L. n° 93 du 25 février 2000**
Mise en application de la directive 97/23/CE (P.E.D) en matière d'équipements sous pression.
DOMAINE D'APPLICATION : appareils alimentés par des combustibles liquides (fuel, gazole, huile combustible) et solides.

**LOI N° 46 du 5 mars 1990** et règlement d'application correspondant du D.P.R. 447 du 6 décembre 1991 (et modifications successives) et **D.M. 37 du 22 janvier 2008**
Normes pour la sécurité des installations
DOMAINE D'APPLICATION : sans limites de potentiel thermique.

**Norme UNI 10847 du 03/2000**
Installations de fumées individuelles pour générateurs alimentés avec des combustibles solides et liquides. Entretien et contrôle. Directives et procédures.
DOMAINE D'APPLICATION : installations alimentées avec des combustibles solides et liquides.

**LOI nº 10 du 9 janvier 1991** et règlement d'application correspondant du D.P.R. 412 du 26 août 1993 (et modifications successives), D.P.R. 551 du 21 décembre 1999.
Règlement portant modifications au D.P.R. 412 en matière de conception, d'installation, d'exploitation et d'entretien des installations thermiques des bâtiments, afin de réduire les consommations d'énergie.
DOMAINE D'APPLICATION : sans limites de potentiel thermique.

**LOI 186 du 01.03.1968**
Norme d'installation CEI 64-8 / II éd.
Installations électriques utilisatrices à la tension nominale ne dépassant pas 1000 V en courant alternatif et à 1500 V en courant continu.

**Norme d'installation CEI 64-8 / II éd.**
Installations électriques utilisatrices dans les bâtiments à destination résidentielle et similaires.

**Norme UNI 10683 du 09/2005**
Installations alimentées au bois ou avec d'autres biocombustibles solides.
Caractéristiques requises d'installation
DOMAINE D'APPLICATION : installations alimentées au bois ou autres biocombustibles solides avec puissance thermochimique au foyer inférieure à 35 kW.

**La procédure d'installation nécessite le schéma pour l'installation de chauffage, préparé selon les normes et les recommandations locales en vigueur, comme suit :**

- Pour l'installation de chauffage - **EN 303-5/2000** - « *Chaudières pour chauffage. Partie 5 : Chaudières de chauffage pour combustibles solides avec alimentation manuelle et automatique, avec puissance thermique pouvant atteindre 300 kW. Terminologie, conditions requises, essais et marquage* ».
- Conditions requises locales pour un raccordement à la cheminée.
- Conditions requises locales pour les normes anti-incendie.
- Pour le circuit de puissance - **EN 60335-1/1997**- « *Sécurité des appareils électriques à usage domestique et similaire, Partie 1 - Conditions requises générales* ».

Cet appareil doit être installé selon les dispositions indiquées par les normes en vigueur dans l'état d'installation de la chaudière.

# 3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

## 3.1. Caractéristiques techniques

Les chaudières pour eau chaude à pellets de la série « KRISTEN » sont des chaudières à pellets pour la production d'eau chaude avec une structure en acier et utilisent des biomasses solides sous forme de pellets comme combustible. La chaudière est conçue pour être raccordée aux installations de chauffage.

## 3.2. Description de la chaudière Kristen pour eau chaude

L'échangeur de chaleur de la chaudière pour eau chaude à pellets de la série « KRISTEN » est conforme aux conditions requises de fonctionnement de ce type d'appareils, définies par la norme de fonctionnement :***EN 303-5/2000 –***

Panneau électronique programmable qui gère les fonctions de la chaudière

Réservoir de chargement fourni avec une capacité d'environ 110 litres (environ 70 kg)

Brasero en fonte pour une longue durée dans le temps

Grand tiroir à cendres pour des nettoyages hebdomadaires.

## 3.3. Données techniques de l'installation

Les données thermiques et techniques de l'installation de la chaudière à pellets utilisant des pellets de bois :

| Paramètre | Unité de mesure | Kristen |
|---|---|---|
| Puissance utile nominale | Kw | 22,7 |
| Puissance thermique nominale au foyer | Kw | 25,4 |
| Domaine de fonctionnement (minimum – maximum) | Kw | 6,3 – 22,7 |
| Rendement utile (minimum – maximum) | % | 85,4 – 89,2 |
| Taux de consommation moyen (minimum – maximum) | kg/h | 1,5 – 5,2 |
| Classe selon EN303-5 | | 3 |
| Débit des fumées (minimum – maximum) | g/s | 8,4 - 17,1 |
| Tirage (minimum – maximum) | Pa | 8,5 – 13,3 |
| Température des fumées | °C | 112 |
| Volume d'eau de la chaudière | l | 25 |
| Pression maximale de travail | bar | 3 |
| Temp. maximum Eau réglable | °C | 85 |
| Capacité du réservoir à pellets | kg | 70 |
| Autonomie avec une charge moyenne | h | 25 |
| Diamètre de sortie des fumées | mm | 100 |
| Raccordements chauffage | G | ¾" mâle |
| Alimentation électrique | | 50 HZ, 230 V c.a. |
| Absorption électrique (maximum – moyenne) | Kw | 420 - 100 |
| Dimensions (LxPxH) | mm | 600x660x1235 |
| Poids de la chaudière | kg | 190 |

Les figures qui suivent montrent les dimensions et la structure des modules de l'installation :

1235
25
130
Ø100
434
B
225
50
95
69
196
30
660
600

## 3.4. Généralités

La caractéristique principale de la chaudière consiste à brûler un combustible naturel (le pellet) obtenu de manière écologique des rebuts de l'industrie du bois (sciures, poussières). Les sciures et les poussières provenant du travail du bois, après avoir été convenablement nettoyées et séchées, sont compactées à très haute pression donnant naissance à des petits cylindres de bois pur : le pellet.

C'est un combustible absolument écologique dans la mesure où l'on n'utilise aucun collant pour le maintenir compact. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : le lignite.

Chaque cylindre peut avoir des longueurs et épaisseurs variables, respectivement, entre 1÷3 cm de long et 6÷8 mm de diamètre. Les caractéristiques principales des pellets sont la faible humidité (inférieure à 12 %). Sa densité élevée (environ 600 kg/m$^3$) ainsi que sa régularité et sa compacité qui donnent à ce type de combustible des caractéristiques de pouvoir calorifique élevé (P.C.I. 4100÷5000 Kcal/kg).

Dans le but de préserver le plus longtemps possible la vie de la chaudière, ALLIANTZ conseille d'utiliser des pellets de bonne qualité.

La pellet à utiliser pour alimenter la chaudière doit avoir des caractéristiques qualitatives élevées comme, par exemple, celles définies par les normes DIN 51731 et ÖNORM M7135.



**Il est important de vérifier périodiquement les pellets résiduels à l'intérieur du réservoir pour éviter qu'ils ne s'épuisent totalement, impliquant l'extinction de la chaudière.**



**AVERTISSEMENTS**

**L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou de tout autre matériau non adapté peut endommager certains composants de la chaudière et nuire à son bon fonctionnement : cela peut provoquer la cessation de la garantie et la responsabilité relative du producteur. ALLIANTZ invite l'utilisateur à utiliser des pellets correspondant aux caractéristiques requises précédemment.**

# 4. INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE POUR EAU CHAUDE DE LA SÉRIE « KRISTEN »

## 4.1. Avertissements généraux

- Cette chaudière devra être destinée uniquement à l'utilisation pour laquelle elle a été expressément prévue. Toute autre utilisation est à considérer comme inappropriée et par conséquent, comme dangereuse.
- Cette chaudière sert à réchauffer l'eau
- Les appareils sont conçus exclusivement pour une installation à l'intérieur des locaux ou de compartiments techniques adaptés. Donc, ces appareils ne peuvent pas être installés et fonctionner à l'extérieur. L'installation à l'extérieur peut provoquer des dysfonctionnements et dangers. Pour des installations à l'extérieur, il est recommandé de choisir des appareils convenablement conçus et préparés.
- L'utilisation de la chaudière par des enfants ou des personnes ayant des capacités réduites non assistées EST INTERDITE.
- NE PAS laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes ayant des capacités physiques, sensorielles, mentales réduites ou ayant une faible expérience et peu de connaissances.
- NE PAS toucher la chaudière avec les pieds nus et avec des parties du corps mouillées ou humides
- Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une bonne combustion
- Après une période sans utilisation, avant d'allumer la chaudière, contrôler la présence d'éventuelles obstructions.
- NE PAS boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local d'installation
- NE PAS tirer, détacher ou altérer les câbles électriques qui sortent de la chaudière, même si celle-ci est débranchée du réseau électrique.
- Attention : certaines parties de la chaudière peuvent atteindre des températures élevées ; nous vous conseillons donc d'utiliser des protections thermiques adaptées.
- IL EST INTERDIT de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation du constructeur.
- Pendant le fonctionnement normal du produit, la porte du foyer DOIT rester fermée
- La chaudière a été conçue pour fonctionner dans n'importe quelle condition climatique, en cas de conditions particulièrement difficiles (vent fort, gel), des systèmes de sécurité qui éteignent la chaudière pourraient intervenir. Dans ce cas, contacter le centre d'assistance et ne jamais désactiver les sécurités.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, demander l'intervention des pompiers.
- En cas de blocage de la chaudière, non provoqué par un entretien normal, appeler le centre d'assistance.
- Avant de brancher la chaudière, faire effectuer par un personnel professionnellement qualifié :
  a) Un lavage minutieux de tous les tuyaux de l'installation, afin d'éliminer les éventuels résidus ou impuretés qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière
  b) Un contrôle de la cheminée/du conduit de fumée pour vérifier qu'elle ait un tirage adapté, qu'elle ne présente pas de goulots d'étranglement et que des décharges d'autres appareils ne soient pas insérées.
- L'appareil doit être installé par un technicien qualifié possédant les conditions requises techniques et professionnelles selon la loi 46/90 et le D.M. 37 du 22 janvier 2008 qui, sous sa propre responsabilité, garantisse le respect des normes selon les règles de bonne technique.
- La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage, de manière compatible avec ses performances et sa puissance.

## 4.2. Emballage

La chaudière est livrée avec tous ses composants électriques et mécaniques et réceptionnée à l'usine.

Ouvrir l'emballage, retirer les trois vis de la bride avant et les trois vis de la bride arrière ; ces brides retiennent la chaudière bloquée sur la palette (fig. 1).

Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs et ne nécessitent donc aucun procédé de mise au rebut particulier.

Le stockage, la mise au rebut ou le recyclage sont donc à la charge de l'utilisateur final, conformément aux lois en vigueur en la matière.

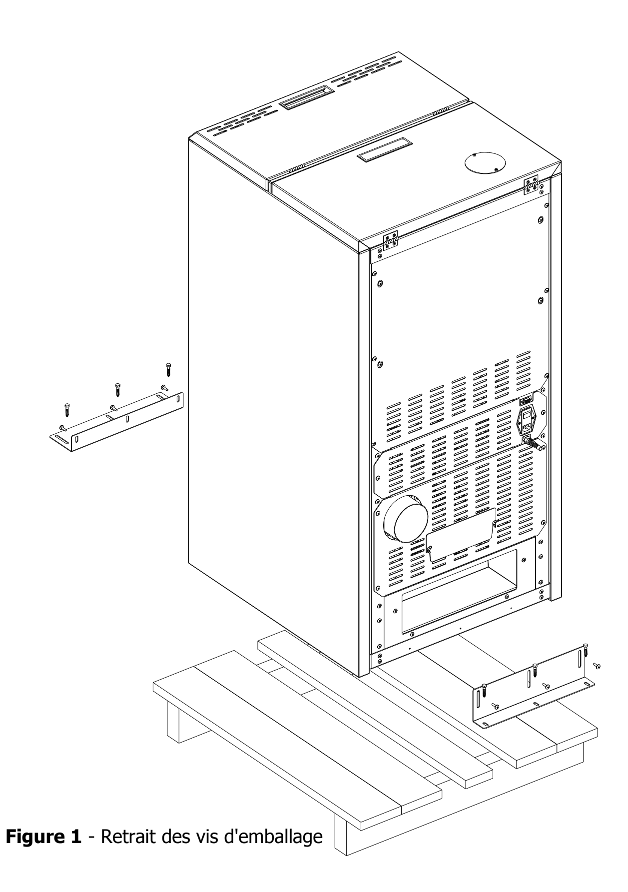


**Figure 1** - Retrait des vis d'emballage

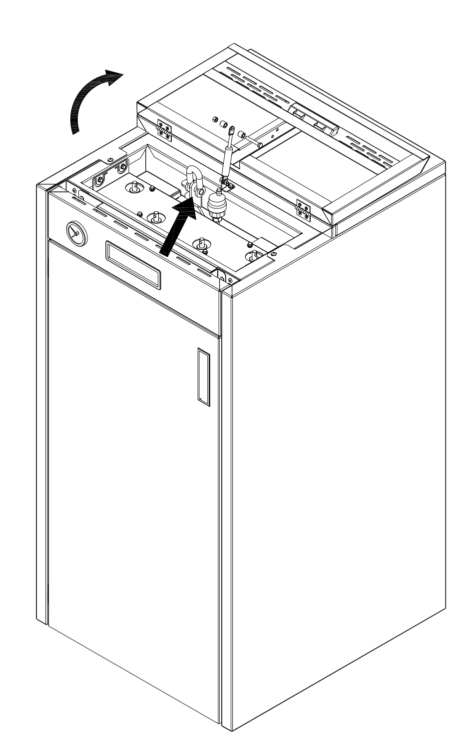


**Figure 2** – Crochet pour le déplacement

La chaudière doit toujours être manipulée en position verticale, à l'aide de chariots manuels ou mécaniques, pouvant soulever le banc sur lequel elle est emballée ou directement la chaudière elle-même. Comme indiquée sur la figure 2, la chaudière est dotée d'un crochet pour faciliter le déplacement.

Faire très attention à ne pas endommager les pièces électriques ou mécaniques, par des chocs ou des éclaboussures d'eau, une fois que l'emballage de protection a été enlevé.

- Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que la chaudière soit complète et non endommagée
- En cas de doute, s'adresser au revendeur
- Dans l'enveloppe des papiers, se trouvent :
  - Le manuel de l'installation
  - Un mode d'emploi pour l'installation, l'utilisation et l'entretien
  - Annexe G - Rapport de contrôle technique pour installation thermique de puissance inférieure à 35 kW
  - Garantie

## 4.3. Chaufferie

Vérifier que le local ait les conditions requises et des caractéristiques conformes aux normes en vigueur. Il est en outre nécessaire que l'air afflue sans obstacle au local pour permettre une combustion correcte. Il est donc nécessaire de pratiquer, dans les parois du local, des ouvertures correspondant aux conditions requises suivantes :

- Avoir une section libre d'au moins 6 $cm^2$ pour chaque 1 kW (859,64 kcal/h). La section minimale de l'ouverture ne doit toutefois pas être inférieure à 100 $cm^2$. La section peut en outre être calculée en utilisant la relation suivante :

  $S = K * Q \geq 100\ cm^2$

  Où « S » est exprimée en $cm^2$, « Q » en kW, « K » = 6 $cm^2$/kW
- L'ouverture doit être située dans la partie basse d'une paroi externe, de préférence opposée à celle où se trouve l'évacuation des gaz brûlés.

## 4.4. Raccordement au conduit de fumée

Pour le raccordement du conduit d'échappement des fumées, il convient de respecter les normes locales et nationales (voir Normes UNI 7129 et UNI 10683).

Un conduit de fumée doit répondre aux conditions requises suivantes :

- Il doit être en matériau imperméable et résistant à la température des fumées et des condensations correspondantes
- Il doit présenter une résistance mécanique suffisante et une faible conductivité thermique
- Il doit être parfaitement étanche, pour éviter le refroidissement du conduit de fumée.
- Il doit avoir une disposition la plus verticale possible
- Des conduits anciens ou neufs, construits sans respecter les spécifications indiquées, pourront être convenablement récupérés en « intubant » ledit conduit. Il faudra donc introduire un conduit métallique à l'intérieur de la cheminée existante et remplir avec un isolant ad hoc l'espace entre le conduit métallique et la cheminée.
- Dans le but d'éviter que le vent ne puisse créer autour du faîtage des zones de pression susceptibles de prévaloir sur la force ascensionnelle des gaz brûlés, il est nécessaire que l'orifice d'échappement soit plus haut d'au moins 0,5 mètre par rapport à n'importe quelle structure adjacente audit conduit (y compris le faîte du toit) à une distance de moins de 8 mètres.
- Le conduit des fumées doit avoir un diamètre au moins égal à celui du raccord de la chaudière ; pour un conduit de fumée avec une section carrée ou rectangulaire, la section interne doit être majorée de 10% par rapport à celle du raccord de chaudière.
- La section utile du conduit de fumée peut être obtenue par la relation suivante :

  $S = K \times P/\sqrt{H}$

  **S** section en $cm^2$

  **K** coefficient en réduction : 0,045 pour bois

  **P** puissance de la chaudière en kcal/h

  **H** hauteur du conduit en mètres mesurée depuis l'axe de la flamme jusqu'à l'échappement du conduit dans l'atmosphère. Dans le dimensionnement du conduit de fumée, il faut tenir compte de la hauteur effective de la cheminée en mètres, mesurée depuis l'axe de la flamme jusqu'au sommet, diminuée de :
- 0,50 m pour chaque changement de direction du conduit de raccord entre chaudière et conduit de fumée
- 1,00 m pour chaque mètre de développement horizontal dudit raccord.



- **Il est recommandé d'utiliser uniquement des conduits d'échappement adaptés au type de combustible utilisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fournisseur pour les dommages causés par des erreurs d'installation et d'utilisation et de toute façon pour non-respect des instructions données par ledit constructeur, est exclue.**
- **Il n'est pas permis de laisser s'échapper des produits de la combustion de la chaudière dans des conduits de fumée collectifs.**
- **Une réalisation correcte du conduit de fumée est nécessaire pour favoriser, en cas d'interruption de l'émission de l'énergie électrique par l'organisme, le flux normal des fumées de la chambre de combustion vers l'extérieur.**
- **Nous vous rappelons qu'il faut garantir un tirage de 10 Pa.**

**Nous indiquons ci-après les principales particularités qui caractérisent le conduit d'échappement des fumées, sur la base des dispositions établies dans les normes UNI 7129 et UNI 10683 :**

- L'échappement des fumées doit être doté de soupapes d'inspection ;
- La hauteur minimale du tuyau directement raccordé à l'échappement des fumées de la chaudière doit être comprise entre 2÷3 m ;
- Si la présence d'un tronçon horizontal est nécessaire, il est conseillé de le réaliser sur une longueur maximale de 1,5 m et avec une pente de 3÷5% pour favoriser la sortie des fumées ;
- **Utilisation d'une extrémité qui soit anti-vent et anti-pluie** afin d'éviter d'altérer le léger état de surpression où se trouve le conduit de fumée (il est déconseillé de terminer le conduit de fumée par un tronçon horizontal) ;
- Les canaux d'échappement doivent être réalisés avec des matériaux aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations (la soupape d'inspection peut permettre l'échappement de l'éventuelle condensation qui s'est formée) ;
- Les conduits doivent être construits de façon à assurer l'étanchéité maximale aux fumées (UNI 10683) ;
- Il est conseillé de calorifuger le conduit surtout dans sa partie externe exposée aux intempéries.

**Éviter la réalisation de tronçons totalement horizontaux.**

**Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur, il ne doit pas préexister ou y avoir de hottes d'aspiration des fumées, afin d'éviter de mettre l'environnement en dépression.**

**Il est interdit de fermer les prises d'air.**

**Nettoyer le conduit de fumée au moins une fois par an.**



**En cas d'incendie du conduit de fumée ou du conduit, éteindre immédiatement la chaudière et la débrancher du réseau électrique domestique**

### 4.4.1. *Échappement sur le toit à l'aide d'un conduit de fumée extérieur en acier*

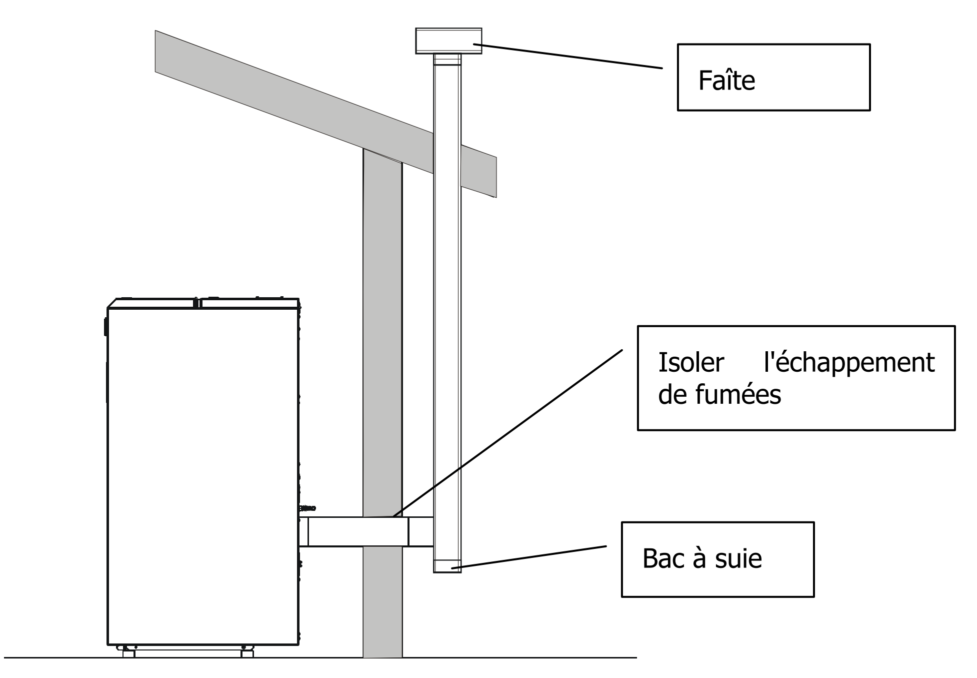
Une des solutions d'installation pouvant être adoptée peut être celle qui consiste à positionner la chaudière à proximité d'une paroi périmétrique de l'habitation (voir figure ci-dessous) afin que l'échappement des fumées se fasse par le biais d'un conduit de fumée extérieur. Voici quelques indications mises en évidence par la norme UNI 7129 pour cette configuration particulière d'installation :

- Toujours garantir la présence d'une soupape d'inspection permettant de réaliser un nettoyage efficace et périodique, ainsi que l'évacuation de l'éventuelle condensation qui s'est formée ;

- Le faîtage doit être rigoureusement anti-vent et anti-pluie ;

- Réaliser une isolation correcte du conduit d'échappement des fumées dans le tronçon de traversée du mur.



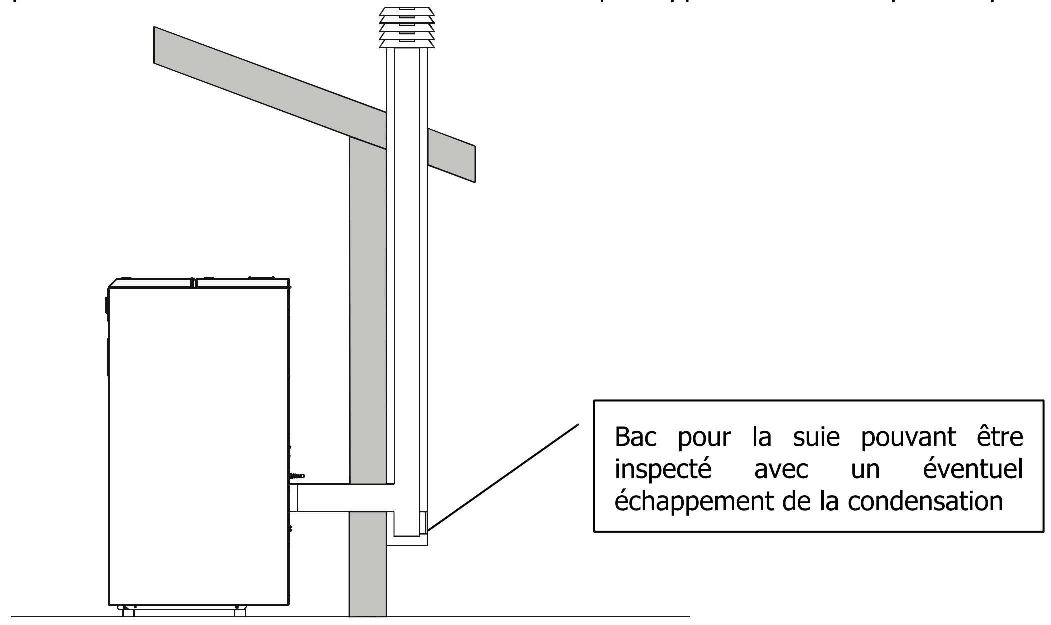

Il convient que le conduit d'évacuation des fumées, s'il est totalement extérieur, soit réalisé en acier inox à double paroi pour garantir une résistance supérieure aux agents atmosphériques ainsi qu'une température adéquate d'échappement des fumées.

### 4.4.2. *Échappement sur le toit à l'aide d'un conduit de fumée traditionnel*

Les fumées de la combustion peuvent être déchargées en utilisant également un conduit de fumée traditionnel préexistant à condition que celui-ci soit réalisé selon la norme (voir UNI 10683).

Nous énumérons brièvement certaines des principales caractéristiques mises en évidence dans la norme et caractérisant un bon conduit :

- Une isolation adéquate et un calorifugeage surtout dans sa partie extérieure exposée à l'atmosphère ;
- Une section interne constante (il ne doit pas y avoir de rétrécissements) ;
- Réalisé avec un matériau résistant aux températures élevées, à l'action des produits de la combustion et à l'action corrosive de la condensation éventuellement formée ;
- Disposition essentiellement verticale avec déviations par rapport à l'axe ne dépassant pas 45°;



Il est obligatoire de prévoir une chambre de collecte du matériau solide et/ou d'une éventuelle condensation pouvant être inspectée par le biais d'un volet étanche.

Il est obligatoire de suivre les dispositions des normes UNI 9615 et 9731 pour le dimensionnement de la section de la cheminée et de toute façon de ne pas réaliser de conduits de section inférieure à 150 mm.

Si des sections supérieures existent, il est nécessaire d'insérer un conduit en acier à l'intérieur de celui en maçonnerie.

**L'échappement direct mural n'est pas autorisé.**



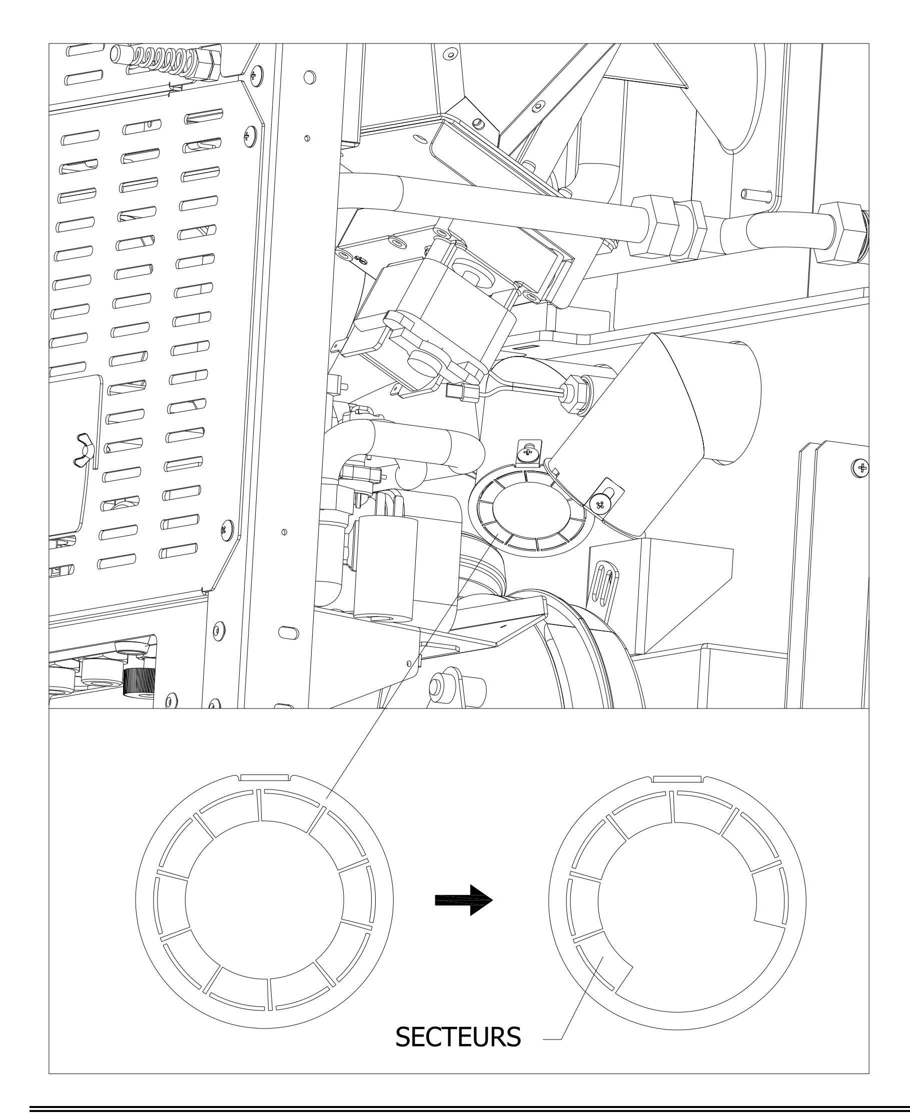
**Le conduit en acier doit être convenablement isolé avec un matériau résistant aux températures élevées et scellé par rapport à la cheminée extérieure.**

## 4.5. Diaphragmes

Dans des conditions particulières d'installation, une condition de résonance liée aux pertes de charge entre le conduit d'air comburant et l'évacuation des fumées pourrait se produire.

Pour résoudre le problème, des diaphragmes à secteurs amovibles sont montés dans chacun des tubes de l'air comburant de la chaudière Kristen.

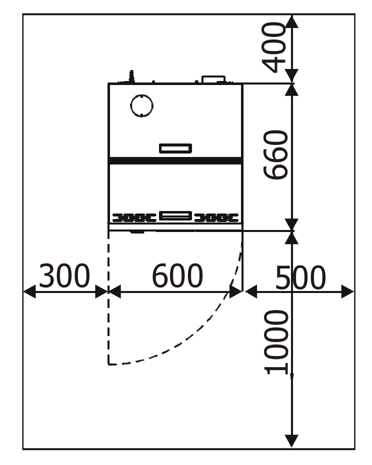
Si un bruit de fond modulant se fait entendre après le premier allumage, détacher 1 ou 2 secteurs de chaque diaphragme en répétant l'opération jusqu'à résoudre le problème.

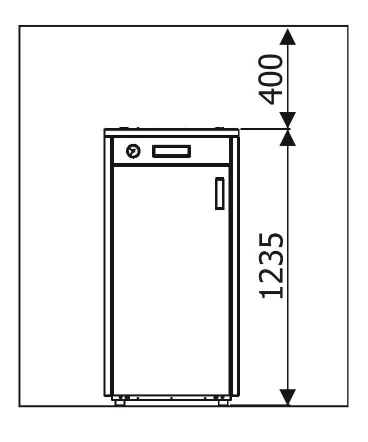


# 5. PROCÉDURE D'INSTALLATION DU SYSTÈME

## 5.1. Exigences pour l'installation de l'installation

- **la distance minimale devant la chaudière** pour permettre les opérations de nettoyage, d'entretien, etc. doit être de **1000 mm** ;
- la distance minimale admise entre le côté arrière de la chaudière et une paroi doit être de **400 mm** ;
- la distance minimale entre le côté supérieur de la chaudière et une paroi (plafond) doit être de **400 mm** pour garantir un accès facile pour les opérations de nettoyage et d'entretien de l'échangeur de chaleur (par exemple pour le nettoyage de la cendre) ;
- la distance minimum entre la chaudière et le mur doit être de **300 mm.**




Il est indispensable de réaliser des prises d'aération de branchement avec l'extérieur et qu'en accord avec ce qui est indiqué par la Norme UNI 10683, elles aient les caractéristiques suivantes :

1. Avoir une section libre d'au moins **100 $cm^2$** ;
2. Être réalisées à une hauteur proche du sol ;
3. Être convenablement protégées par un treillis métallique ou par une grille de façon à ce que la section minimale de passage ne soit pas réduite ;
4. Être positionnées de façon à ne pouvoir être obstruées en aucune façon.



**L'afflux d'air correct peut être garanti également en utilisant des ouvertures vers un local contigu à condition que celui-ci soit doté d'une ventilation directe et que ce ne soit pas un environnement présentant un risque d'incendie comme les remises, les garages ou magasins tel que réglementé par la norme UNI 10683.**

Il convient de réaliser la pose en oeuvre de la chaudière dans des locaux où il n'y a pas d'appareils qui ne fonctionnent pas de façon étanche par rapport au local ou aux appareils pouvant mettre le local en dépression, par rapport à l'environnement extérieur et donc causer des problèmes de mauvais tirage du système d'évacuation des fumées (UNI 10683).

# 6. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE ET ÉLECTRIQUE

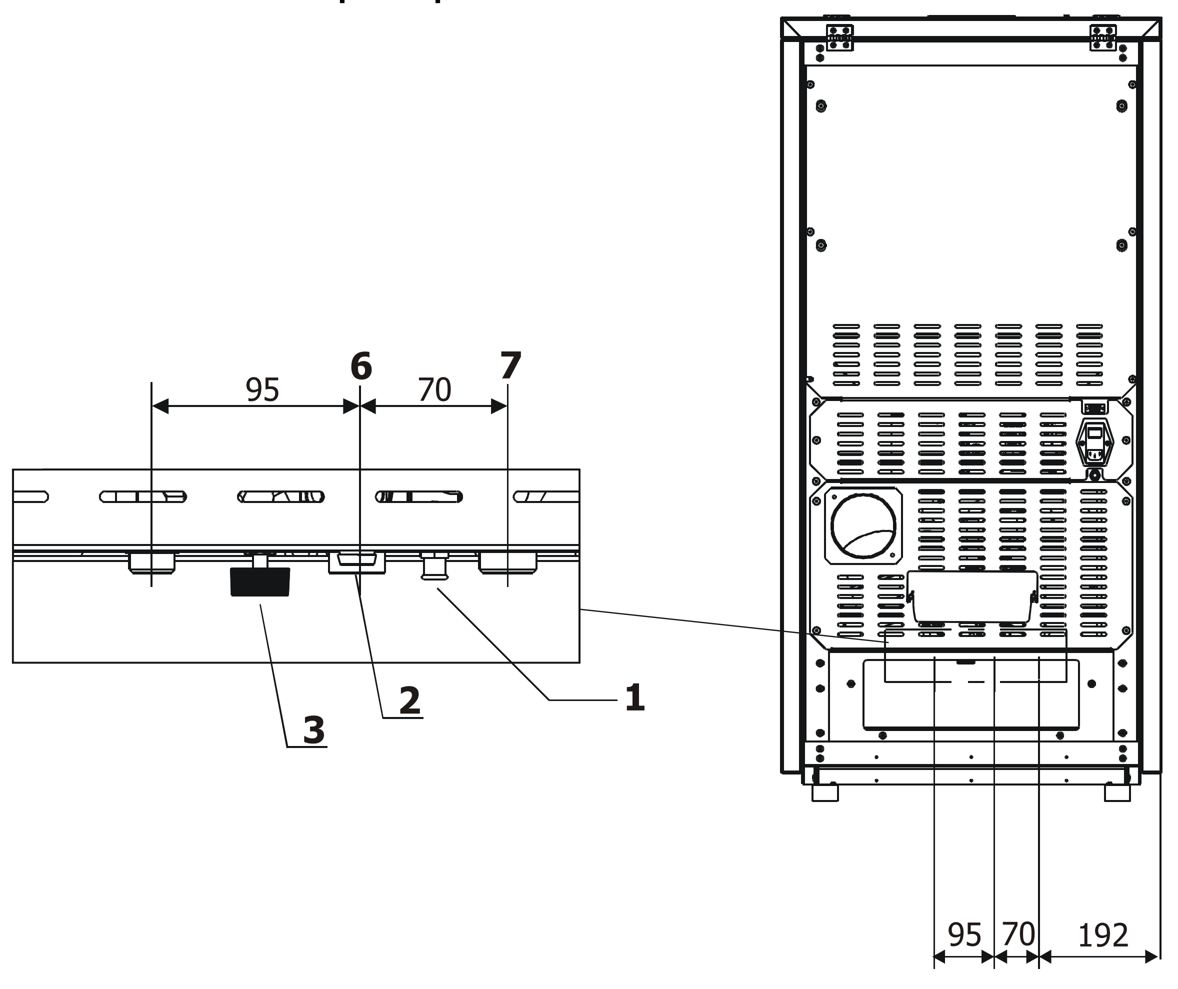
## 6.1. Raccordement hydraulique



**IMPORTANT !**

**Si l'installation de la chaudière prévoit l'interaction avec une autre installation existante dotée d'un autre appareil de chauffage (chaudière à gaz, chaudière à méthane, chaudière à gasoil, etc.) contacter le personnel qualifié pouvant répondre de la conformité de l'installation, selon les dispositions de la loi en vigueur en la matière.**

**La société décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou de blessures et en cas d'absence de fonctionnement ou de dysfonctionnement si les avertissements ci-dessus ne sont pas respectés.**




| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | ÉCHAPPEMENT | 6 | RETOUR CHAUFFAGE 3/4"G MÂLE |
| 2 | SOUPAPE DE SÉCURITÉ | 7 | AMENÉE CHAUFFAGE 3/4"G MÂLE |
| 3 | REMPLISSAGE | | |

Effectuer les branchements aux raccords correspondants illustrés sur le schéma ci-dessus en prenant soin d'éviter les tensions dans les tuyauteries et les sous-dimensionnements.



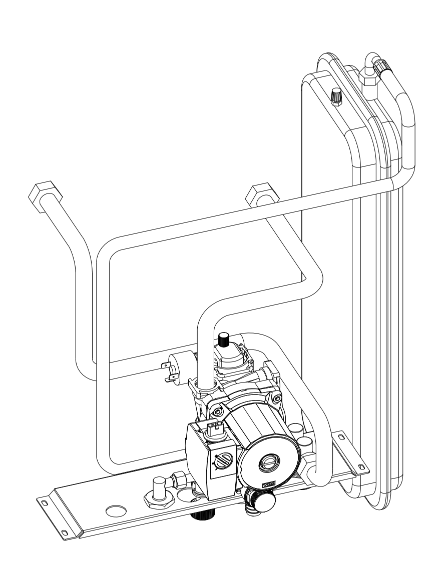
**IMPORTANT !**

**LAVER L'INSTALLATION ENTIÈRE AVANT DE RACCORDER LA CHAUDIÈRE AFIN D'ÉLIMINER LES RÉSIDUS ET LES DÉPÔTS.**

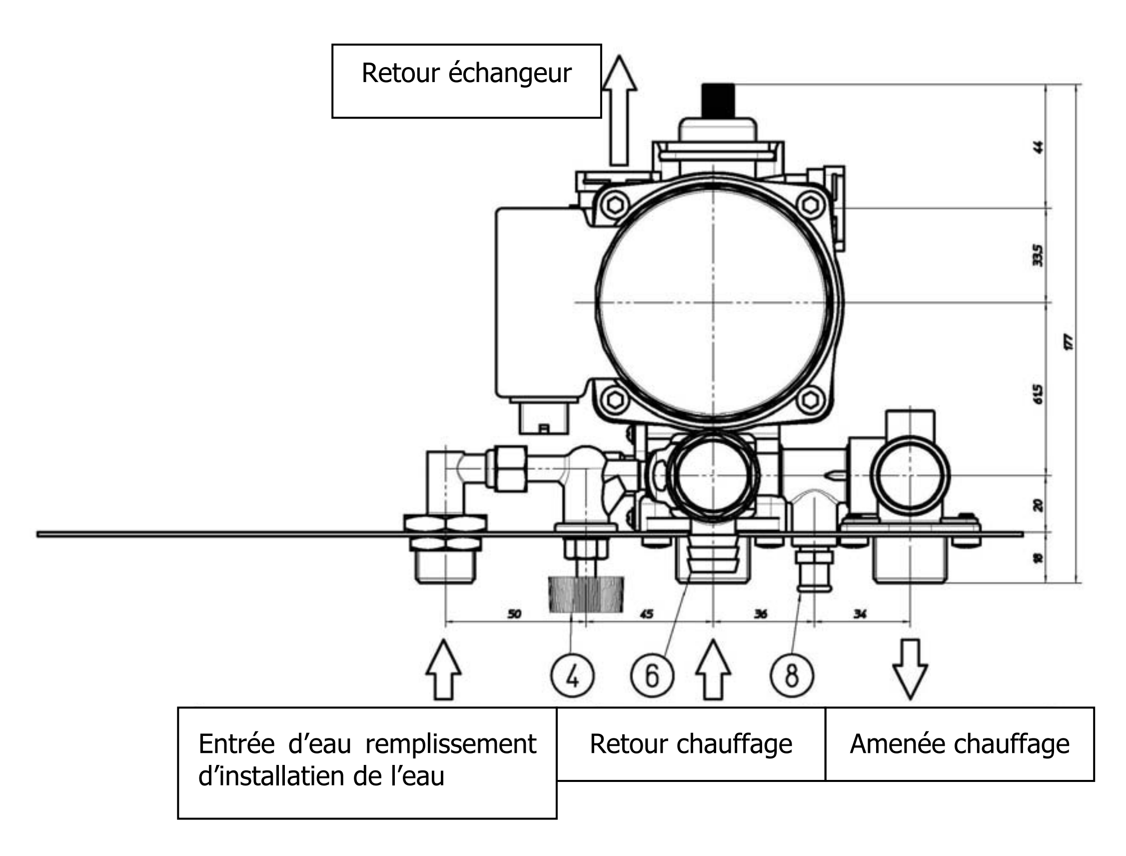
**Toujours installer des robinets d'arrêt en amont de la chaudière afin d'isoler cette dernière de l'installation hydraulique dans le cas où il serait nécessaire de la déplacer pour effectuer l'entretien ordinaire et/ou extraordinaire.**

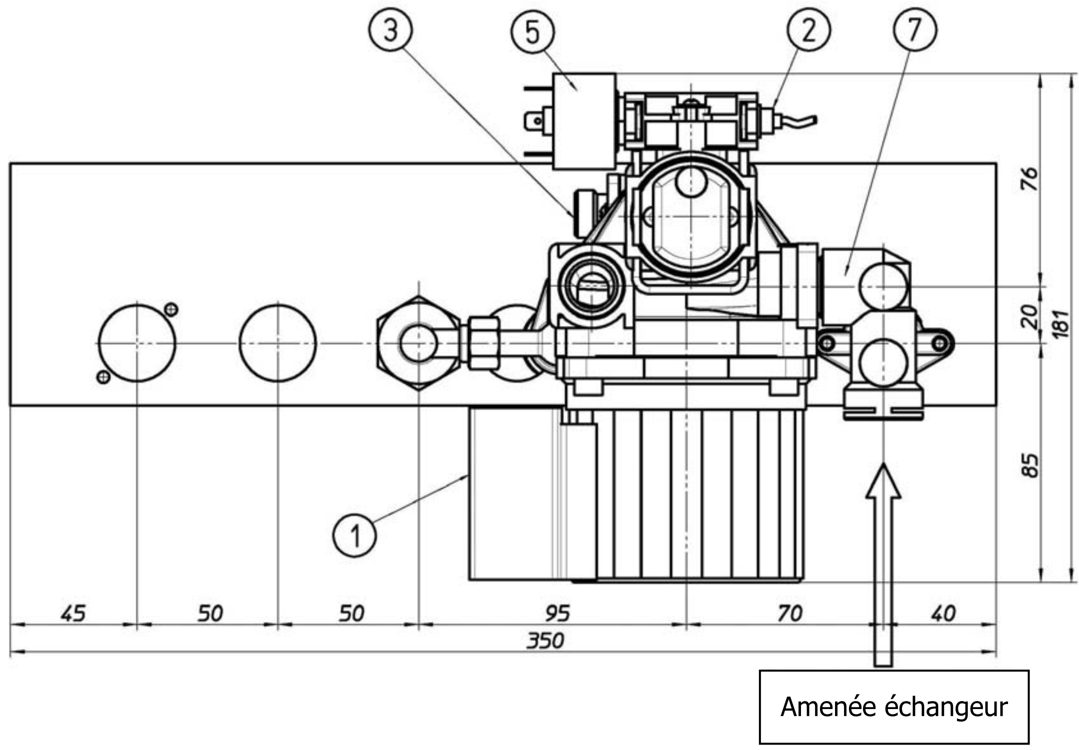
**Raccorder la chaudière en utilisant des tuyauteries flexibles pour ne pas trop lier la chaudière à l'installation et pour permettre de légers déplacements.**

### **6.1.1.** *kit hydraulique*



| | |
|---|---|
| 1 | POMPE |
| 2 | RACCORD MANOMÈTRE |
| 3 | RACCORD VASE D'EXPANSION |
| 4 | ROBINET DE REMPLISSAGE |
| 5 | PRESSOSTAT |
| 6 | SOUPAPE DE SÉCURITÉ |
| 7 | SOUPAPE DE DÉRIVATION |
| 8 | ROBINET DE VIDANGE |






**La soupape de sécurité (6) <u>doit toujours être raccordée à un tube de vidange de l'eau</u>. Le tube doit être adapté pour supporter la température et la pression élevées de l'eau.**

### **6.1.2.** *Schéma hydraulique*

| | |
|---|---|
| 1 | EAU FROIDE SANITAIRE (AFS) |
| 2 | KRISTEN |
| 3 | THERMOSTAT DE SÉCURITÉ |
| 4 | CIRCUIT MÉLANGÉ BASSE TEMPÉRATURE |
| 5 | CIRCUIT DIRECT HAUTE TEMPÉRATURE |
| 9 | ÉTAGE 1 |
| 10 | ÉTAGE 2 |

**ATTENTION :** ***l'installation de l'installation et l'exécution des essais de réception doivent être indiquées dans les documents pour la chaudière à pellet, en remplissant les champs avec les données correspondantes (obligatoire).***

## 6.2. Lavage de l'installation

Les branchements doivent être faciles à débrancher par le biais de tubulures à raccords rotatifs. Monter des robinets d'arrêt ad hoc sur les tuyaux de l'installation de chauffage.

Pour préserver l'installation thermique de la corrosion nocive, du tartre ou des dépôts, il est de la plus grande importance, avant l'installation de l'appareil, de procéder au lavage de l'installation, conformément à la norme UNI-CTI 8065, en utilisant des produits appropriés tels que, par exemple, le Sentinel X300 (nouvelles installations), les X400 et X800 (anciennes installations) ou le Fernox Cleaner F3.

Des instructions complètes sont fournies avec les produits mais, pour plus d'explications, il est possible de contacter directement le producteur SENTINEL PERFORMANCE SOLUTIONS LTD ou FERNOX COOKSON ELECTRONICS.

Après le lavage de l'installation, pour le protéger contre la corrosion et les dépôts, il est recommandé d'utiliser des inhibiteurs type Sentinel X100 ou Fernox Protector F1.

Il est important de vérifier la concentration de l'inhibiteur après chaque modification de l'installation et chaque vérification d'entretien selon les prescriptions des producteurs (des tests ad hoc sont disponibles chez les revendeurs).

L'échappement de la soupape de sécurité doit être raccordé à un entonnoir de collecte pour convoyer l'éventuelle purge en cas d'intervention.

**Attention : l'absence de lavage de l'installation thermique et d'addition d'un inhibiteur adapté annulent la garantie de l'appareil et des autres accessoires, tels que par exemple, la pompe et les vannes.**

## 6.3. Remplissage de l'installation

Le remplissage doit être effectué lentement pour permettre aux bulles d'air de sortir par le biais des échappements prévus, situés sur l'installation de chauffage. Dans des installations de chauffage en circuit fermé, la pression de chargement à froid de l'installation et la pression de pré-gonflage du vase d'expansion devront correspondre.

- Dans les installations de chauffage à vase **ouvert**, le contact direct entre le liquide en circulation et l'air est autorisé. Pendant la saison du chauffage, l'utilisateur final doit contrôler régulièrement le niveau d'eau en circulation dans le vase d'expansion. La teneur en eau dans le système de recyclage doit rester constante. L'expérience pratique démontre qu'il faut effectuer un contrôle régulier du niveau d'eau tous les 14 jours pour maintenir une teneur en eau presque constante. S'il est nécessaire d'ajouter de l'eau, il faut effectuer le processus de remplissage, quand la chaudière est refroidie à la température ambiante. Ces précautions visent à prévenir la survenue d'une contrainte thermique du corps en acier de la chaudière.
- Dans les installations munies d'un vase ouvert, la pression de l'eau dans la chaudière - à froid - ne doit pas être inférieure à 0,3 bar ;
- L'eau utilisée pour le remplissage de l'installation de chauffage doit être décontaminée et sans air.



**Attention !**

**Ne pas mélanger l'eau du chauffage avec des substances antigel ou anticorrosion dans des concentrations erronées ! Cela peut endommager les joints et provoquer la survenue de bruits pendant le fonctionnement.**

**ALLIANTZ décline toute responsabilité en cas de dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens survenus suite au non-respect de ce qui a été indiqué ci-dessus.**

**Après avoir effectué tous les branchements hydrauliques, procéder au contrôle de la pression des étanchéités, en remplissant la chaudière.**

Cette opération doit être effectuée avec précaution en respectant les phases suivantes :

- ouvrir les soupapes de mise à l'air des radiateurs, de la chaudière et de l'installation ;
- ouvrir progressivement le robinet de charge de l'installation en s'assurant que les éventuelles soupapes de purge d'air automatiques, installées sur le système, fonctionnent régulièrement ;
- fermer les soupapes de purge des radiateurs dès que l'eau sort ;
- contrôler, par le biais du manomètre enclenché sur l'installation, que la pression atteigne la valeur d'environ 1 bar (cela est valable uniquement pour des installations munies d'un vase fermé - consulter les éventuels normes ou règlements locaux qui le permettent) ; pour des installations à vase ouvert, la réintégration se fait automatiquement par le biais dudit vase ;
- fermer le robinet de charge de l'installation puis purger à nouveau l'air à travers les soupapes de mise à l'air des radiateurs ;
- contrôler l'étanchéité de tous les branchements ;
- après avoir effectué le premier allumage de la chaudière et mis l'installation à la température, arrêter le fonctionnement des pompes et répéter les opérations de purge d'air ;
- laisser refroidir l'installation et si nécessaire, reporter la pression de l'eau à 1 bar (cela est valable uniquement pour des installations munies d'un vase fermé - consulter les éventuels normes ou règlements locaux qui le permettent) ; pour des installations à vase ouvert, la réintégration se fait automatiquement par le biais dudit vase ;



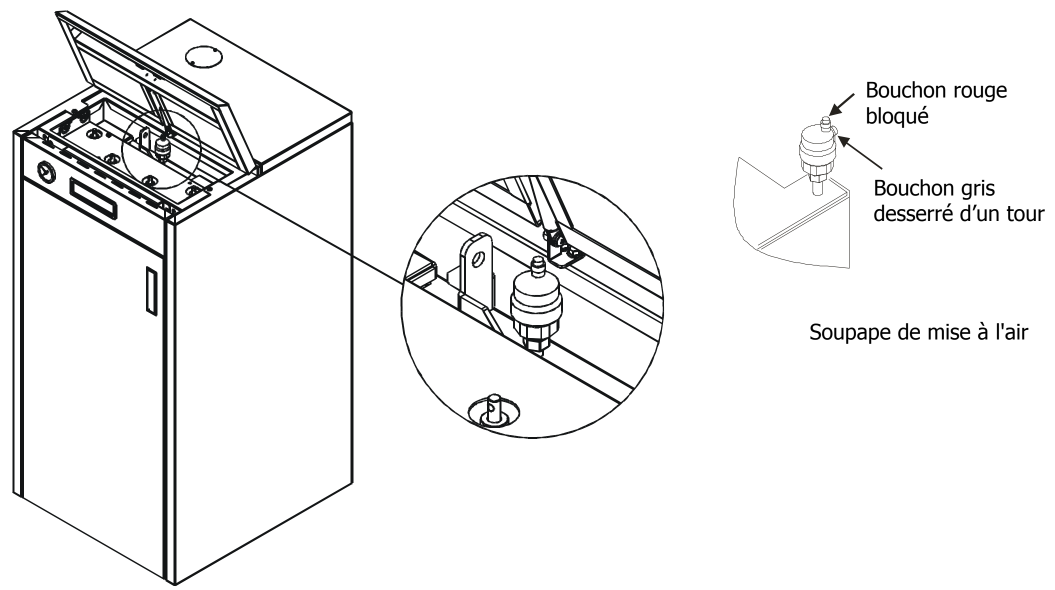
**NOTE**

Dans les installations munies d'un vase fermé, si cela est autorisé, la pression de l'eau dans le système de chauffage - avec l'installation froide - ne doit pas être inférieure à 1 bar ; à défaut, agir sur le robinet de charge du système. L'opération doit être effectuée avec l'installation froide.

Le manomètre inséré sur l'installation, permet la lecture de la pression dans le circuit.

Pour effectuer le remplissage de l'installation, la chaudière est dotée d'un robinet **(4)**, avec un clapet de non retour, pour le chargement manuel de l'installation de chauffage.

Durant cette opération, la purge de l'air éventuellement présent dans l'installation est garantie par la purge automatique présente au sommet du corps de chaudière.




Pour que la vanne puisse effectuer la purge, il est conseillé de desserrer le bouchon gris d'un tour et de laisser bloqué le bouchon rouge *(voir figure)*

La pression de chargement de l'installation **À FROID** doit être de **1 bar**.

À la fin de l'opération de remplissage, refermer **toujours** le robinet.

## 6.4. Branchements électriques

### 6.4.1. *Avertissements généraux*

La sécurité électrique de l'installation est assurée uniquement quand celle-ci est correctement branchée à une installation efficace de mise à la terre, effectué comme prévu par les normes de sécurité en vigueur : les tuyaux des installations de gaz, hydriques et de chauffage ne sont absolument pas adaptées comme prises de terre.

Il est nécessaire de vérifier cette condition requise fondamentale de sécurité ; en cas de doute, demander un contrôle précis de l'installation électrique par un personnel professionnellement qualifié, puisque le constructeur de la chaudière n'est pas responsable d'éventuels dommages causés par l'absence de mise à la terre de l'installation.

Faire vérifier par un personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximale absorbée par l'installation, en vérifiant en particulier que la section des câbles de l'installation est adaptée à la puissance absorbée par les charges.

L'utilisation d'un quelconque composant utilisant de l'énergie électrique implique le respect de quelques règles fondamentales telles que :

- ne pas toucher l'appareil avec des parties du corps mouillées et/ou humides et/ou les pieds nus ;
- ne pas tirer les câbles électriques ;
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc) à moins que cela ne soit expressément prévu ;
- ne pas laisser les enfants ou des personnes inexpérimentées utiliser l'appareil.

**Branchement de l'alimentation électrique 230 V**

L'installation des composants électriques accessoires de la chaudière nécessite le branchement électrique à un secteur à **230 V – 50 Hz** : Ce branchement doit être effectué selon les règles de l'art comme prévu par les normes CEI en vigueur.



**Danger !**

**L'installation électrique doit être effectuée uniquement par un technicien autorisé.**

**Avant d'effectuer les branchements ou toute opération sur les parties électriques, toujours débrancher l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse pas être accidentellement réenclenchée.**



Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'installer sur la ligne d'alimentation électrique de la chaudière un interrupteur bipolaire avec une distance entre les contacts supérieure à 3 mm, d'accès facile, de façon à rendre les éventuelles opérations d'entretien rapides et sûres.

Le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué par un personnel technique agréé. Le non-respect des dispositions précédentes peut compromettre la sécurité de l'appareil.

### 6.4.2. *Schéma électrique de la chaudière pour eau chaude à pellets*

**Figure 3.** Schéma électrique général du panneau de commande de la chaudière à pellet

| | |
|---|---|
| 1. Fusible<br>2. Phase carte<br>3. Neutre carte<br>4. Volet d'expulsion des fumées<br>5. Vis sans fin<br>6. Protection thermique eau<br>7. Bougie<br>8. Pressostat<br>9. Thermostat de securité pellet (klixon)<br>10. Neutre pompe | 12. Sonde pour fumées<br>13. Thermostat ambiant<br>14. Sonde ambiante interne<br>15. Sonde de température d'eau<br>16. Contrôle des tours du volet d'expulsion de fumées<br><br>18. Panneau de commande<br>19. Connecteur série (à raccorder à la carte I023)<br>20. Phase pompe |

# 7. INDICATIONS GÉNÉRALES

## 7.1. Démarrage de l'installation

Appuyer sur la touche **5** du panneau de commande (voir chapitre 9).

**ATTENTION :**

- Il est possible d'observer une émission de fumée de la chaudière au démarrage de l'installation, en particulier si la cheminée n'a pas un tirage adapté (par exemple, hauteur insuffisante de la cheminée ou obstruction du conduit des gaz d'échappement de la cheminée). Il est conseillé de contrôler l'état de la cheminée. Le même processus peut être observé à des moments de transition (pendant les saisons du printemps et de l'automne), quand le tirage naturel de la cheminée ne compense pas la fuite du conduit des gaz d'échappement de l'installation étant donné la température ambiante élevée.
- Un réglage incorrect du dosage initial de combustible peut causer une fuite de fumée de la chaudière en raison d'une étanchéité insuffisante des joints. Dans une situation similaire, il est nécessaire de régler les paramètres de fonctionnement de la chaudière - cette procédure est effectuée uniquement par un technicien dûment autorisé, formé et certifié.

## 7.2. Paramètres de fonctionnement de la chaudière

Le mode de fonctionnement de la chaudière est défini directement en réglant le point de consigne correspondant du thermostat. Toutefois, il faut considérer que la température de l'eau en entrée influence le mode de fonctionnement de l'installation, avec des conséquences sur la fiabilité et le rendement.

**ATTENTION :** le constructeur garantit le fonctionnement rentable et fiable de l'installation composé de la chaudière à pellet pour eau chaude uniquement si le mode de fonctionnement est conforme aux paramètres indiqués dans le Tableau 3.2 du présent manuel d'utilisation.

## 7.3. Mode de fonctionnement nominal de l'installation

Le réglage des paramètres de fonctionnement doit être réalisé quand la chaudière et l'installation ont atteint des conditions thermiques stables.

**REMARQUES :**

- La température du flux de retour de l'eau en circulation d'une installation de chauffage doit être supérieure à 60 °C, afin d'éviter la formation de condensation sur les surfaces internes de la chaudière.
- Au démarrage initial de la chaudière, il est possible d'observer une condensation de la vapeur d'eau. Il s'agit d'un processus qui n'influence pas les performances de l'installation et ne provoque pas de problèmes de fonctionnement.

## 7.4. Premier allumage



**Contrôles préliminaires**

**ALLIANTZ décline toute responsabilité dans le cas de dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens suite à un non-respect des dispositions ci-dessus.**

Avant la mise en fonction de la chaudière, il convient de vérifier que :

- l'adduction de l'air comburant et l'évacuation des fumées se font correctement selon ce qui est établi par les normes en vigueur ;
- la tension d'alimentation des composants électriques accessoires de la chaudière est de 230 V - 50 Hz ;
- l'installation a été remplie d'eau ;
- les éventuelles vannes d'interception de l'installation sont ouvertes ;
- l'interrupteur général extérieur est enclenché :
- la soupape de sécurité de l'installation n'est pas bloquée et est branchée à l'échappement ;

- il n'y a pas de fuites d'eau ;
- les conditions pour l'aération et les distances minimales pour effectuer l'entretien sont garanties.

## 7.5. Arrêt du fonctionnement de l'installation

Pour arrêter le fonctionnement de l'installation, APPUYER sur la touche **5** du panneau de commandes ; et de même pour démarrer la chaudière. Si l'installation reste inactive pendant une période de temps relativement courte, il est conseillé de nettoyer les cendres déposées sur les surfaces de chauffage facilement accessibles de l'échangeur chaleur.

**ATTENTION :** si l'installation reste inactive pendant un long laps de temps, il est alors nécessaire d'effectuer un nettoyage minutieux de l'échangeur de chaleur de la chaudière pour eau chaude, afin d'éliminer la cendre déposée. La cendre déposée sur les surfaces métalliques a une action corrosive sur les surfaces en acier au carbone, avec une diminution consécutive de la durée des modules principaux de l'installation - échangeur de chaleur de la chaudière. Il est obligatoire de faire effectuer les procédures d'entretien et de vérification préventive des installations uniquement par un personnel dûment formé pour l'assistance, ainsi qu'un nettoyage minutieux à la fin de chaque saison de chauffage. Si ces procédures sont respectées, l'installation pourra avoir une longue durée, ainsi qu'un rendement et une fiabilité élevés.

# 8. FONCTIONNEMENT

## 8.1. AVERTISSEMENTS AVANT L'ALLUMAGE



**ATTENTION !**

**L'installation prévoit exclusivement le raccordement à un conduit de fumée et les critères d'évaluation suivants pour l'identification de l'installation doivent donc être considérés valables conformément à la norme.**

**Pour des installations complexes et articulées, nous conseillons de s'adresser à du personnel spécialisé ou aux centres d'assistance agréés.**

**La société déconseille d'autres typologies d'installation (avec évacuation hors du conduit de fumée) et décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnements ou d'anomalies.**



- Éviter de toucher la chaudière pendant le premier allumage, car la peinture dans cette phase se durcit. En touchant la peinture, la surface en acier pourrait apparaître.
- Si nécessaire, rafraîchir la peinture avec la bombe aérosol de la couleur dédiée (voir « Accessoires pour chaudières à pellet »).
- Il est recommandé de garantir une ventilation efficace de la pièce durant le premier allumage, car la chaudière émettra un peu de fumée et une odeur de peinture.
- Ne pas rester à proximité de la chaudière et aérer la pièce comme indiqué. La fumée et l'odeur de peinture disparaîtront au bout d'une heure de fonctionnement environ. <u>Se souvenir toutefois qu'elles ne sont pas nocives pour la santé</u>.
- S'assurer que l'installation hydraulique est parfaitement étanche et qu'il n'y a pas de fuites d'eau ni de chutes de pression.
- S'assurer que tous les robinets d'arrêt entre la chaudière et l'installation sont ouverts.
- S'assurer d'avoir purgé complètement l'air à l'intérieur de l'installation avant de passer au démarrage.
- S'assurer que les dispositifs internes fonctionnent correctement (fluxostats, thermostats, etc.), que la chambre de combustion et le conduit de fumée sont propres et que le circuit hydraulique est exempt d'obstructions.



**La chaudière sera sujet à l'expansion et à la contraction durant les phases d'allumage et celle de refroidissement et il pourra donc émettre de petits grincements.**

**Ce phénomène est absolument normal puisque la structure est construite en acier laminé et il ne doit pas être considéré comme un défaut, mais comme une caractéristique.**

**Les réglages de base garantissent un fonctionnement correct et évitent la surchauffe lors des premiers allumages.**

## 8.2. CONTRÔLE AVANT L'ALLUMAGE

Vérifier toutes les conditions de sécurité vues auparavant. S'assurer d'avoir lu et compris parfaitement le contenu de ce mode d'emploi.



**Retirer tous les composants qui pourraient brûler (livret d'instructions et étiquettes) du foyer de la chaudière et de la porte.**

Contrôler que le foyer pour la combustion des pellets est positionné correctement et repose bien sur la base et qu'il n'a pas bougé durant le déplacement du produit.

Vérifier le branchement électrique (230 V 50 Hz) et activer l'interrupteur placé sur le panneau arrière de la chaudière **(I/0)**. Vérifier que l'afficheur est éclairé sur le panneau de commande avec l'inscription *OFF / « HEURE ACTUELLE »*.

## 8.3. CHARGEMENT DES PELLETS

### 8.3.1. *Conditions requises de base du combustible*

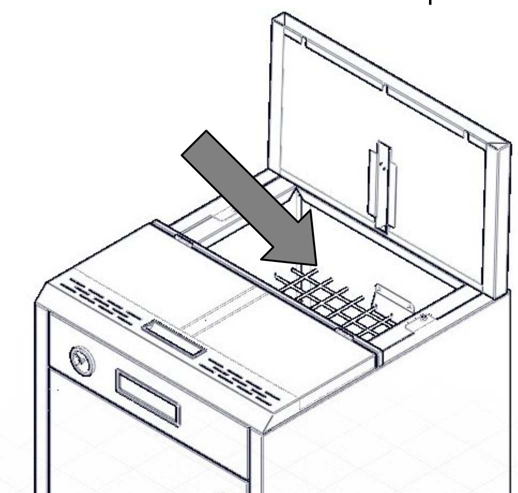
- Le combustible, sous forme de pellets, doit être sec. Le constructeur de l'appareil recommande de conserver le combustible dans des locaux secs et bien ventilés.
- Il est absolument interdit de conserver le combustible près de la chaudière ; la distance minimale de sécurité entre le combustible et l'appareil est de 400 mm.
- Le constructeur de l'installation recommande une distance optimale entre la chaudière et le récipient du combustible d'au moins 1000 mm. Il est recommandé de conserver le combustible dans un local proche de celui où est installée la chaudière.
- Il faut tenir compte des normes de prévention des incendies pendant la procédure d'installation de l'installation et pendant le stockage du combustible. Il est également conseillé de monter un extincteur dans un endroit sûr et facile d'accès.

### 8.3.2. *Chargement de la chaudière*

Le chargement des pellets peut être manuel ou automatique. Le réservoir vide contient environ 110 litres, soit environ 70 kg de pellets.

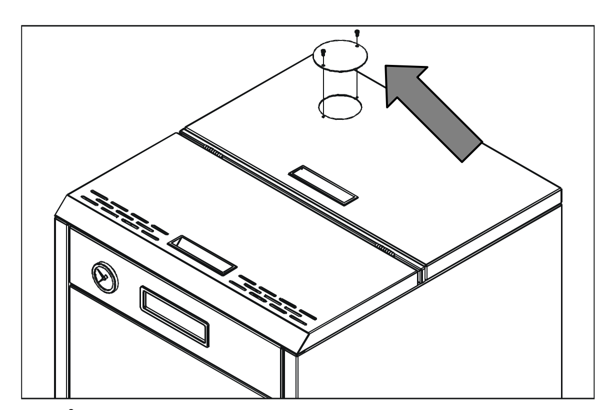
**Chargement Manuel :**

- Ouvrir directement le volet supérieur de la chaudière et verser les pellets



**Chargement automatique (accoupler le réservoir distant de 100/200 ou 400 kg – option – voir accessoires) :**

- Enlever la plaque ronde du volet, couper l'isolant et introduire le tube du réservoir. Effectuer ensuite le chargement du réservoir en option.



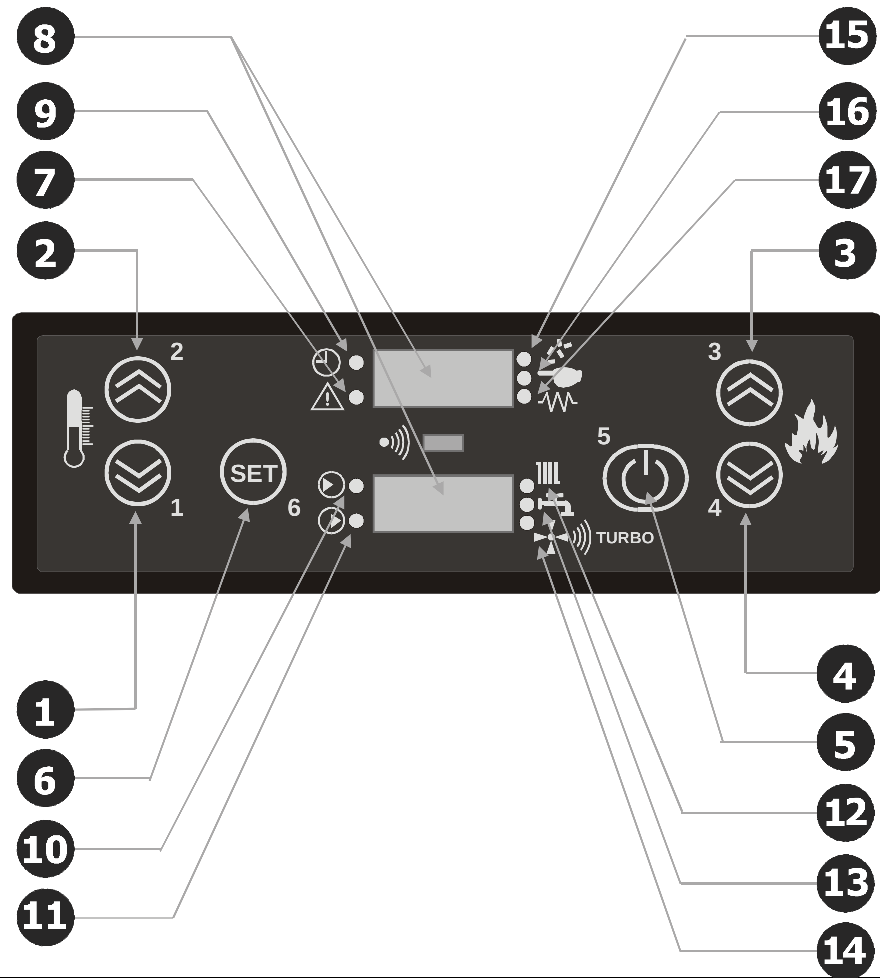


**Ne jamais retirer la grille de protection à l'intérieur du réservoir ; lors du chargement, éviter que le sac de pellet n'entre en contact avec les surfaces chaudes.**

# 9. RÉGLAGE PROGRAMMATION

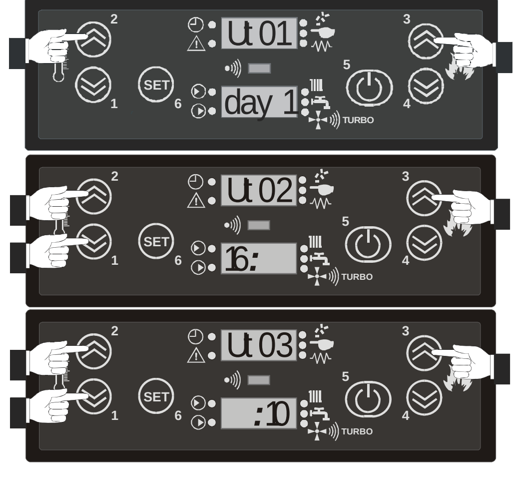
## 9.1. PANNEAU DE COMMANDE

**INDEX DES BOUTONS ET DES VOYANTS**




| **BOUTONS** | **VOYANTS** |
|---|---|
| 1. Diminue le réglage de température/fonctions de programmation | 7. Alarme générale (voir spécifications) |
| 2. Augmente le réglage de température/fonctions de programmation | 8. Afficheur D1-D2 |
| 3. Défilement du menu de programmation en augmentation/augmentation de la vitesse de ventilation | 9. Voyant temporisation active/inactive |
| 4. Défilement du menu de programmation en diminution/diminution du diagnostic hélice des fumées du ventilateur | 10. Voyant indiquant lorsque le thermostat appelle la puissance |
| 5. Allumage/extinction des chaudières | 11. Voyant de pompe à eau active/inactive |
| 6. Réglage de température des thermostats air et eau/accès aux menus de programmation | 12. Voyant installation de chauffage active |
| | 13. Voyant installation eau sanitaire active (SI PRÉVU) |
| | 14. Voyant échangeur en marche |
| | 15. Voyant vis sans fin active/inactive |
| | 16. INACITF |
| | 17. Voyant bougie en fonction |

### 9.1.1. Réglage de l'heure actuelle




Séquence pour accéder au menu de réglage des heures et minutes.

Appuyer rapidement en séquence sur les boutons ❷ et ❸ pour accéder au paramètre technique *UT01*. Appuyer une autre fois sur le bouton ❸ pour accéder à l'élément UT02 où sont affichés les heures. Avec les boutons ❶ ou ❷ on diminue ou augmente l'heure.

Pour confirmer l'heure choisie et passer au choix des minutes, appuyer sur le bouton ❸ (l'élément *UT03* s'affiche).

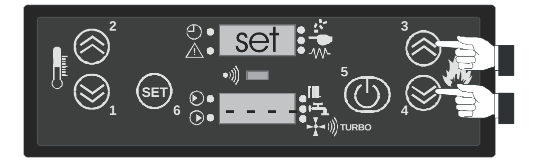
Avec les boutons ❶ ou ❷ on diminue ou augmente les minutes par pas de +/- 1 minute.

Pour confirmer l'heure choisie et sortir du réglage, appuyer sur ❺

### 9.1.2. Mémorisation de la recette sur la chaudière



**LA PROCÉDURE POUR LE CHOIX DE LA RECETTE EST ACTIVE UNIQUEMENT LORSQUE LA CHAUDIÈRE EST ÉTEINTE.**

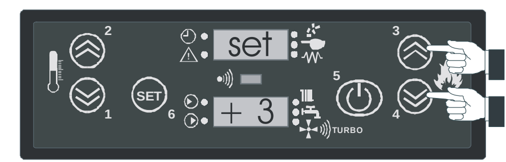



Premier accès au menu de choix de la recette

Appuyer rapidement en séquence ou simultanément sur les boutons ❸ et ❹.

L'inscription « SET » s'affiche en alternance avec le numéro de recette. Les recettes sont +3 ; +2 ; +1 ; 0 ; -1 ; -2 ; -3.

Au contraire, si l'inscription « - - - - » s'affiche, cela signifie qu'aucune recette n'est actuellement sélectionnée (premier allumage).




Phase 1 : exemple d'entrée dans le menu recette et affichage du réglage précédent

Pour quitter le menu sans apporter de modification, appuyer sur le bouton ❸ ou le bouton ❹ ou attendre 120 secondes sans appuyer sur aucun bouton.

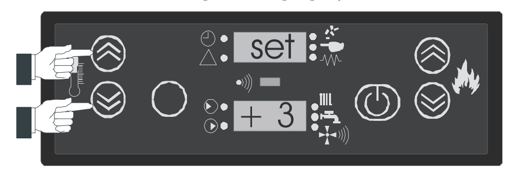
Pour modifier ou définir une nouvelle recette, appuyer sur les boutons ❶ ou ❷ afin de rechercher la recette désirée.



**Pour confirmer le choix effectué, il est indispensable de tenir enfoncé le bouton ❺ jusqu'à ce que l'afficheur indique à nouveau l'heure et l'inscription « OFF ».**



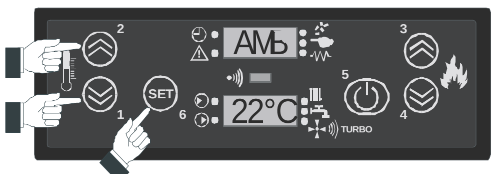
**La recette prédéfinie dans la chaudière est la nº 0 pour toutes les versions et tous les pays.**




Phase 2 : pour choisir la recette désirée, appuyer sur les boutons indiqués

## 9.2. RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU DANS LA CHAUDIÈRE

La chaudière est déjà réglée avec une série de paramètres standard qui permettent son fonctionnement correct (température de l'eau 65 °C et température ambiante 22 °C), mais si l'utilisateur souhaite modifier ces paramètres, il est possible de le faire comme suit :

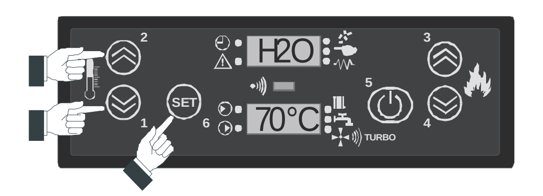



Réglage de la température de la pièce

**Les paramètres pouvant être réglés sont les suivants :**

**T Ambiante** Il s'agit de la température que l'on souhaite atteindre dans la pièce d'installation. Pour la régler, appuyer **UNE fois sur le bouton ❻ « SET » et modifier les valeurs avec les boutons** ❶ ou ❷

**T $H_2O$** = température maximum de l'eau dans la chaudière. Lorsque cette température est atteinte, la chaudière diminue ses performances pour éviter les surchauffes. La température réglée de base est de 65 °C et il n'est pas




Réglage de la température eau de l'installation

possible de la régler au-dessous de 40 °C ni au-dessus de 80 °C.
Pour la régler, appuyer **DEUX fois rapidement sur le bouton ❻ « SET » et modifier les valeurs avec les boutons ❶** ou **❷**
**Il est conseillé de ne jamais régler la température au-dessous de 50/55 °C afin d'éviter la formation de condensation dans la chaudière**

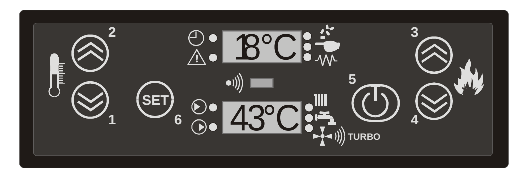
## 9.3. PREMIER ALLUMAGE

À ce stade, nous sommes prêts à passer à l'allumage de votre chaudière. Les opérations d'allumage et d'extinction de la chaudière sont décrites brièvement ci-après afin de satisfaire votre curiosité et vos attentes.

### 9.3.1. Allumage chaudière

Pour démarrer la chaudière **à partir du panneau** appuyer pendant quelques secondes sur le bouton ❺
**Au bout de 15 minutes environ, l'afficheur (8) du panneau indique la température ambiante sur l'afficheur supérieur et la température de l'eau dans la chaudière sur l'afficheur inférieur.**
**La chaudière est ALLUMÉE !**
Si la phase d'allumage est terminée et qu'aucune flamme n'apparaît (chaudière éteinte), l'afficheur **(8)** indique « **Allarme no acc** » accompagné d'un signal sonore intermittent. Dans ce cas, éteindre la chaudière en appuyant pendant quelques secondes sur le bouton ❺.
L'afficheur **(8)** indiquera « Off / heure actuelle ».
**Contrôler le brasero. Y a-t-il des pellets ?**




Chaudière allumée et en fonctionnement à régime



**S'il s'agit du premier allumage, il est possible que le combustible qui doit parcourir le trajet entre le réservoir et le foyer n'arrive pas à temps et dans la quantité correcte programmée. Dans ce cas, le brasero sera vide ou contiendra très peu de pellets.**



**RETIRER LES PELLETS DU BRASERO ET RÉPÉTER L'OPÉRATION EN APPUYANT PENDANT QUELQUES SECONDES SUR LE BOUTON ❺.**

Si la flamme n'apparaît toujours pas après plusieurs tentatives d'allumage alors que l'afflux de pellets est correct, cela signifie qu'il pourrait y avoir un problème lié aux composants de la chaudière ou dû à une mauvaise installation.



**ENLEVER LES PELLETS DU BRASERO ET DEMANDER L'INTERVENTION D'UN TECHNICIEN AUTORISÉ.**

### 9.3.2. Extinction chaudière

La chaudière peut s'éteindre à tout moment.

**Pour éteindre la chaudière, appuyer pendant quelques secondes sur le bouton ❺**



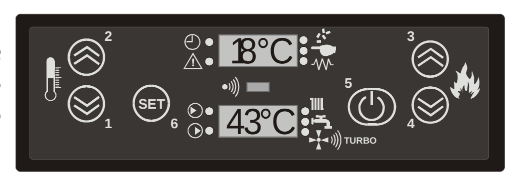



**NE JAMAIS ÉTENDRE LA CHAUDIÈRE EN COUPANT L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE. Laisser toujours terminer la phase d'extinction, sans quoi la structure pourrait subir des dégâts et il pourrait y avoir des problèmes lors des allumages suivants.**

## 9.4. FONCTIONNEMENT

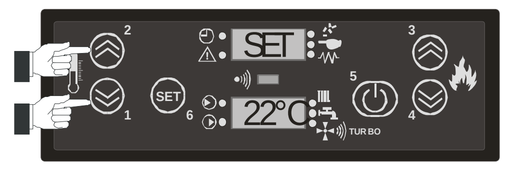
### 9.4.1. Concept de fonctionnement



chaudière allumé et en fonctionnement à régime

Lorsque la chaudière est allumée avec le bouton ❺, après la phase initiale d'allumage d'une durée moyenne de 15 minutes durant laquelle l'afficheur **(8)** indique les phases intermédiaires « FAN ACC – LOAD WOOD – FIRE ON », la chaudière démarre en mode AUTOMATIQUE à puissance moyenne et effectue un premier contrôle des températures à atteindre.

L'indication de la température ambiante est affichée sur l'afficheur supérieur **(8)** du panneau tandis que la température de l'eau dans la chaudière est indiquée sur l'afficheur inférieur en alternance avec l'inscription $H_2O$



Réglage de la température du thermostat (température que doit atteindre la pièce)

Dans ce mode de fonctionnement, il est possible de modifier uniquement la température désirée dans la pièce à l'aide des boutons ❶ et ❷.

L'objectif principal de la chaudière et de porter la température ambiante mesurée par le thermostat (interne ou externe) à la température définie par l'utilisateur.

**En fonction de la température de la pièce, elle effectue donc l'évaluation suivante :**

**Température ambiante < Température thermostat ?**

- **OUI**

  Cela signifie que la chaudière doit chauffer la pièce et elle commencera donc progressivement à augmenter son régime de feu jusqu'à parvenir à la puissance maximum
- **NON**

  Cela signifie que la chaudière a atteint son objectif de chauffer la pièce et elle diminuera donc sa puissance jusqu'au minimum et y restera tant que la température ambiante ne passera pas au-dessous de la température définie sur le thermostat, sauf si la fonction ECO-STO est activée (voir § 4.9.3)



**Pour un fonctionnement correct, il est indispensable que le thermostat ambiant (interne ou externe) mesure de manière fiable la température étant donné que le fonctionnement correct se base presque totalement sur le contrôle décrit ci-dessus.**

### 9.4.2. Modes de fonctionnement



Réglage de la température du thermostat (température que doit atteindre la pièce)

Le mode AUTOMATIQUE permet de définir et de fixer une certaine température à atteindre. Dans ce mode de fonctionnement, la chaudière modifie automatiquement la puissance thermique fournie afin de maintenir constante la température de la pièce à la valeur fixé auparavant.

Comme décrit auparavant, le réglage de la température est effectué avec les boutons ❶ et ❷ par pas de 1 degré centigrade.

Ce réglage sera conservé lors de l'allumage suivant.



Réglage de la vitesse du ventilateur frontal

*Exemple de fonctionnement :*

Si la température ambiante mesurée par la sonde locale située sur la chaudière est de 15 °C et que la température réglée sur le thermostat est de 22 °C la chaudière passe en séquence à la puissance maximum

et, une fois atteinte la température définie (22 °C), elle reviendra à la puissance minimum ou entrera en mode ECO-STOP *(voir § 4.9.3)*

Il faut rappeler que la température définie sur le thermostat est uniquement indicative et que l'utilisateur devra trouver dans la pièce où est installée la chaudière le paramètre correct (par ex. il faut régler 22 °C sur le thermostat pour avoir une température de 20 °C dans toute la pièce). Cela se produit, car le thermostat ambiant est positionné proche du corps de la chaudière et qu'il détecte le rayonnement de la chaleur de cette dernière.

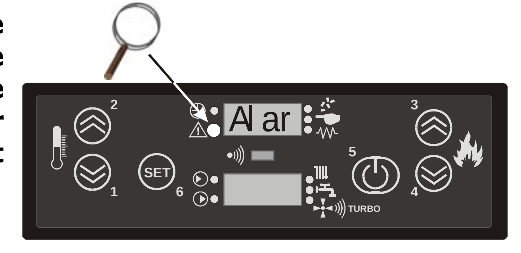
Dans ce mode, l'allumage et d'extinction sont effectués par l'utilisateur en appuyant pendant quelques secondes sur le bouton ❺.

Il est conseillé de surveiller de temps à autres le contenu du réservoir pour éviter que le feu ne s'éteigne en raison de l'absence du combustible.



**ATTENTION !**

**Si au cours du fonctionnement de la chaudière se produisent des conditions qui modifient l'état normale de fonctionnement, le voyant lumineux (7) d'alarme générale s'allume accompagné d'un bip sonore (voir § « blocage de la chaudière ») et la chaudière réagit en lançant la procédure d'extinction complète.**




chaudière en alarme et en état de blocage



**En cas de PANNE DE COURANT durant l'allumage ou le fonctionnement, la chaudière passe en refroidissement et repart automatiquement lorsque le courant est rétabli.**

### 9.4.2.1. Thermostat interne - Position de la sonde ambiante interne

**Une fois la pose terminée uniquement, il est recommandé de vérifier que la sonde ambiante est extraite de son logement et éloignée de la structure chaude de la chaudière, pour éviter les erreurs de mesures de la température.**

La sonde est placée dans la partie arrière de la chaudière (fig. 4).

Lors de l'utilisation du thermostat interne, il est toujours conseillé de régler une température légèrement plus élevée de quelques degrés (par ex. 22 °C si l'on souhaite obtenir 20 °C dans la pièce), car la sonde est tout de même soumise à l'influx du corps chaud de la chaudière.

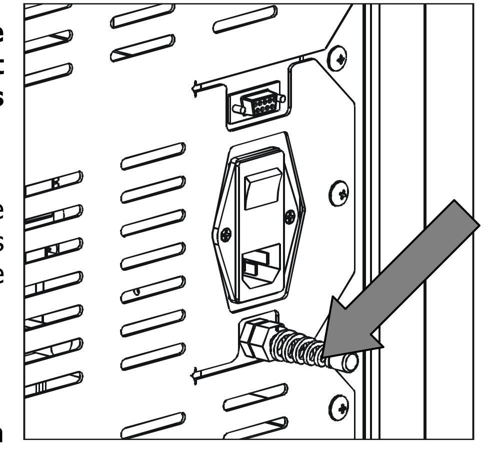


**Figure 4** - Sonde ambiante interne

### 9.4.2.2. Fonctionnement avec thermostat externe

**THERMOSTAT EXTERNE (non compris avec la chaudière et à charge de l'utilisateur)**

La chaudière peut être aussi commandée en température par un thermostat ambiant externe. Ce dernier est placé dans une position moyenne par rapport à la pièce d'installation et garantit une meilleure correspondance entre la température de chauffage requise à la chaudière et la température effectivement fournie par cette dernière.

### 9.4.2.3. Raccordement du thermostat externe

Brancher les deux fils du câble qui provient du thermostat placé au mur sur la borne du connecteur.

Introduire le connecteur dans la prise prévue à cet effet située à l'arrière de la chaudière. *Figure 5.*

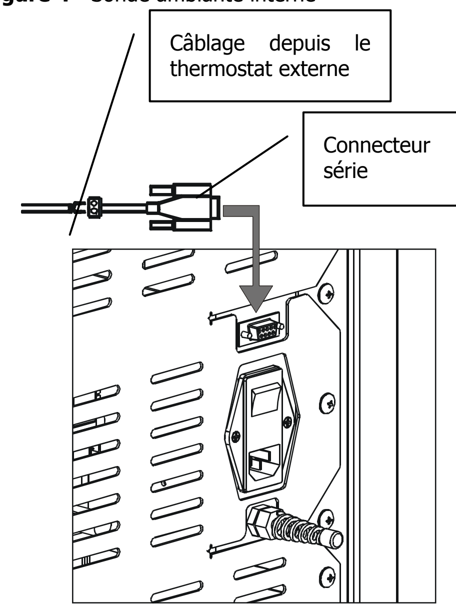



**Figure 5** - Raccordement du connecteur série du thermostat externe dans la prise prévue à cet effet placée à l'arrière de la chaudière

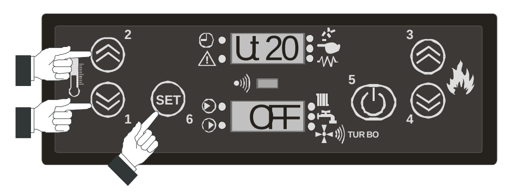


**Une fois raccordé le thermostat, il est nécessaire de désactiver le thermostat interne qui équipe la chaudière.**

**Pour ce faire, procéder comme suit :**

- Appuyer sur le bouton ❷ et immédiatement après sur le bouton ❸ du panneau de commande. L'afficheur du panneau de commande indique UT01/OFF
- Appuyer plusieurs fois sur le bouton ❸ jusqu'à ce que l'afficheur du panneau indique « *UT16 » ;* l'afficheur du panneau indique UT16
- Appuyer sur le bouton ❹ et le tenir enfoncé, puis utiliser le bouton ❸ pour passer à l'élément *« UT20 »* ; l'afficheur indique UT20/OFF
- Avec les boutons ❶ ou ❷ régler ce paramètre sur « ON » ou « OFF ». S'il est réglé sur « ON », le thermostat interne est activé ; inversement, si le paramètre est réglé sur « OFF », le thermostat externe est activé et le thermostat interne est désactivé.
- Pour activer le thermostat externe, il est donc nécessaire de placer le paramètre « UT20 » sur « OFF »

Pour quitter le menu, appuyer sur le bouton ❺ ou attendre 60 secondes




Activation du thermostat externe et désactivation du thermostat interne en conséquence

## 9.4.3. Réglage du mode ECO-STOP

Le thermostat gère le fonctionnement de la chaudière **et l'éteint lorsque la température définie est atteinte, puis la rallume lorsque les conditions nécessaires sont présentes.**

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction ou de choisir les intervalles de temps auxquels la chaudière doit s'éteindre**.**

**1[er] CAS : ECO-STOP inactif (par défaut)**
Si la fonction est désactivée, la chaudière fonctionnera toujours à la puissance minimum une fois atteinte la température définie et jusqu'à l'apparition d'une nouvelle demande de puissance de la part du thermostat ou jusqu'à ce que l'utilisateur décide de l'éteindre manuellement.



**Le mode ECO-STOP de la chaudière est désactivé par défaut comme dans l'exemple illustré auparavant.**

**2[e] CAS : ECO-STOP actif et temporisé**
Si on active cette fonction, lorsque la température définie est atteinte la chaudière passe au minimum pendant une durée définie par l'utilisateur pouvant être d'un minimum de 1 minute à un maximum de 30 minutes. Si aucune demande de température n'est effectuée durant ce délai, la chaudière s'éteindra automatiquement. La chaudière se rallumera automatiquement uniquement en cas de demande de température de la part du thermostat.

*Exemple avec ECO-STOP actif et temporisé :*
Si la température ambiante mesurée par la sonde du thermostat (interne ou externe) est de 15 °C et que la température réglée sur le thermostat est de 20 °C, la chaudière passe (selon une rampe prédéfinie) à la puissance maximum et lorsqu'elle atteint la température cible (20 °C) elle revient à la puissance minimum. La chaudière reste dans ce mode pendant 15 minutes et, si la température de la pièce reste supérieure à la température définie, la chaudière s'éteint automatiquement de manière provisoire et affiche l'inscription « *Eco Stop* ». Lorsque la température de la pièce descend au-dessous de la valeur définie sur le thermostat (par ex. 18 °C), la chaudière se prépare au rallumage automatique (« COOL-FIRE ») pour passer ensuite à régime jusqu'à atteindre à nouveau 20 °C.



**Toutes les opérations de rallumage automatique, en cas d'abaissement de la température ambiante et en cas de demande d'eau chaude, sont possibles si la chaudière est allumée ou en ECO-STOP.**
**Si l'utilisateur se charge manuellement de l'extinction avec le bouton ❺, la chaudière n'effectue pas les rallumages automatiques lorsque la température varie ou en cas de demande d'eau chaude**

Il faut rappeler que la température définie sur le thermostat est uniquement indicative et que l'utilisateur devra trouver dans la pièce où est installée la chaudière le paramètre correct (par ex. il faut régler 22 °C sur le thermostat de la chaudière pour avoir une température de 20 °C). Dans ce mode, l'allumage peut être effectué par l'utilisateur en réglant la température du thermostat à une valeur supérieure à celle présente dans la pièce ou en appuyant pendant quelques secondes sur le bouton ❺, (pour passer en mode « Off »), puis en rallumant la chaudière toujours avec le même bouton.

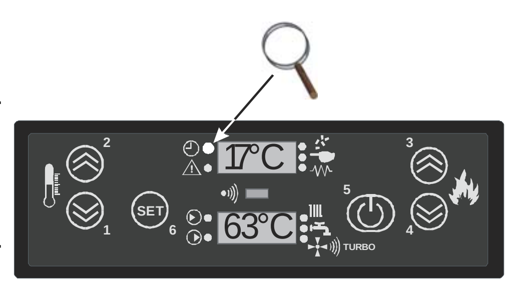
**COMMENT SE COMPORTE LA CHAUDIÈRE AVEC LA TEMPORISATION ACTIVE :**

| La chaudière est en... | La temporisation intervient pour... | La chaudière... |
|---|---|---|
| ECO STOP | Éteindre la chaudière | S'éteint définitivement en se plaçant sur OFF |
| ECO STOP | Allumer la chaudière | Reste en état ECO-STOP |

### 9.4.3.1. Activation/désactivation mode ECO-STOP

### 9.4.3.2. OPÉRATION À EFFECTUER PAR L'INSTALLATEUR

- Appuyer sur l'interrupteur général placé à l'arrière de la chaudière et le porter sur « I » ; l'afficheur du panneau de commande indique OFF/HEURE ACTUELLE
- Appuyer sur le bouton ❷ et immédiatement après sur le bouton ❸ du panneau de commande. L'afficheur du panneau de commande indique UT01/OFF
- Appuyer plusieurs fois sur le bouton ❸ jusqu'à ce que l'afficheur du panneau indique « *UT16 » ;* l'afficheur du panneau indique UT16/OFF
- Appuyer sur le bouton ❹ et le tenir enfoncé, puis utiliser le bouton ❸ pour passer à l'élément *« UT19 »* ; l'afficheur indique UT19/OFF
- Appuyer sur le bouton ❶ ou ❷ pour activer/désactiver la fonctionnalité ou modifier le délai d'intervention du mode ECO-STOP ; l'afficheur du panneau indique UT19/OFF ou UT19/1', UT19/2', UT19/3'………. UT19/30'
- Appuyer sur le bouton ❺ pendant quelques secondes pour confirmer jusqu'à ce que l'afficheur indique OFF/HEURE ACTUELLE




## 9.4.4. Mode programmé (avec temporisation)

Ce mode de fonctionnement signalé par l'allumage du voyant **(9)** sur l'afficheur permet de programmer l'allumage et l'extinction de la chaudière de manière automatique sur un cycle hebdomadaire.
**Normalement, le mode PROGRAMMÉ de la chaudière désactivé.** (le voyant **9** est éteint)
Les caractéristiques fondamentales du mode PROGRAMMÉ sont :

- **Le jour de départ**
- **L'horloge**
- **Le programme** (4 programmes quotidiens sont disponibles)

| Sur l'écran 8 du poêle | correspond à | Le mode PROGRAMMÉ est actif |
|---|---|---|
| DAY1 | Lundi | Activé |
| DAY2 | Mardi | Activé |
| DAY3 | Mercredi | Activé |
| DAY4 | Jeudi | Activé |
| DAY5 | Vendredi | Activé |
| DAY6 | Samedi | Activé |
| DAY7 | Dimanche | Activé |
| OFF | Eteint | Désactivé |

**Figure 6** – Tableau de correspondance des jours de la semaine



**Il faut rappeler que l'horaire exact sert exclusivement lors de la programmation hebdomadaire à l'aide de la TEMPORISATION. Le fonctionnement de la chaudière n'est en revanche pas compromis si l'heure n'est pas réglée correctement.**

### 9.4.4.1. Jour de départ (sigle sur l'afficheur UT 01)

C'est le jour actuel qui est fixé en premier et qui sert de référence pour la séquence de programmation. Pour comprendre la signification exacte, il faut se demander : quel jour est-on aujourd'hui ?
Supposons que vous lisiez ce paragraphe **vendredi**. Avec le tableau ci-contre (*Figure 6*) on voit que vendredi correspond à **DAY 5**. Il faudra donc assigner à la chaudière la valeur **DAY 5** pour le jour de départ.
Pour régler cette valeur, appuyer en séquence sur les boutons ❷ et ❸. Le sigle *« UT 01 »* apparaît en alternance avec l'inscription « OFF ». Maintenant, appuyer une fois sur le bouton ❶ pour afficher l'inscription « DAY 7 ». On note immédiatement que le voyant **(9)** de l'afficheur s'est allumé.

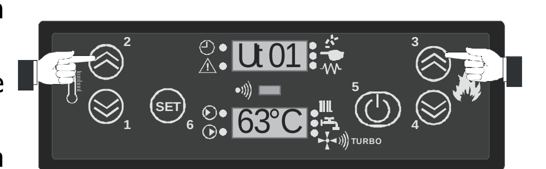
Appuyer deux autres fois sur le bouton ❶ pour voir affiché en séquence les inscriptions « DAY 6 → **DAY 5** ».

Maintenant, l'afficheur **(8)** indique « **DAY 5** » en alternance avec le sigle *« UT 01 ».*

Cette même procédure peut être lancée en utilisant le bouton ❷ ; la seule différence est que le défilement du menu s'effectue dans l'ordre inverse, à savoir :

« OFF →DAY 1→DAY 2→DAY 3→DAY 4→**DAY 5** »

**Pour mémoriser le réglage, appuyer sur le bouton ❸.**




Boutons pour l'accès au menu.

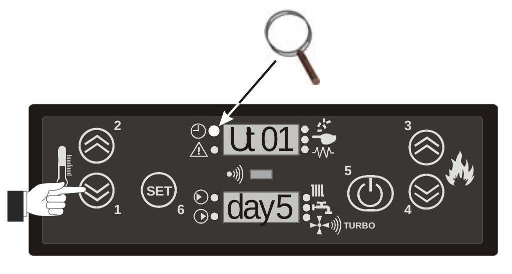
***RÉCAPITULATIF :***

Pour **ACTIVER** le mode PROGRAMMÉ (voyant **9** allumé), appuyer en séquence sur les boutons ❷ et ❸ pour afficher le sigle *« UT 01 »*. Appuyer sur les boutons ❶ ou ❷ pour diminuer ou augmenter le jour de départ. Pour mémoriser, appuyer sur le bouton ❸.



**ATTENTION !**

**Tout jour mémorisé à l'exception de l'inscription « OFF » active le mode PROGRAMMÉ.**




Choix du jour actuel et activation du mode programmé.

Pour **DÉSACTIVER** le mode PROGRAMMÉ (voyant 9 éteint), appuyer en séquence sur les boutons ❷ et ❸ pour afficher le sigle « UT 01 ». Appuyer ensuite sur les boutons ❶ ou ❷ pour arriver jusqu'à l'inscription « OFF » et confirmer en appuyant sur le bouton ❸.



**Seule l'inscription mémorisée « OFF » désactive le mode PROGRAMMÉ.**

### 9.4.4.2. Horloge (sigle sur l'afficheur UT 02 et UT 03)

Voir le paragraphe 4.5.1 concernant le réglage de l'heure actuelle pour savoir comment procéder pour le réglage de l'heure actuelle.

Voici un résumé des opérations principales.

- **Réglage des HEURES (sigle sur l'afficheur UT 02)**

  Appuyer sur les boutons ❷ et ❸ pour accéder au menu de réglage et au paramètre « UT 01 », avec le bouton ❸ accéder au paramètre « UT02 » qui correspond à l'horaire exprimé en HEURES.

L'afficheur **(8)** indique alternativement le sigle « UT 02 » et l'heure interne de la chaudière présente à ce moment.

Les boutons ❶ (augmenter) ou ❷ (diminuer) permettent de régler les heures.

Pour mémoriser, appuyer sur le bouton ❸ qui porte à l'affichage suivant « UT 03 » pour le réglage des minutes.

- **Réglage des MINUTES (sigle sur l'afficheur UT 03)**

L'afficheur **(8)** indique alternativement le sigle « UT 03 » et les minutes de l'horloge présentes à ce moment.

Les boutons ❶ (augmenter) ou ❷ (diminuer) permettent de régler les minutes.

Pour mémoriser, appuyer sur le bouton ❸ qui porte à l'affichage suivant « UT 04 ».



**Le sigle « UT 04 » ne fait pas partie du mode PROGRAMMÉ.**

**Il est destiné exclusivement à l'utilisation de la part de l'installateur ou du technicien agréé à l'aide d'une clé d'accès.**

**Appuyer à nouveau sur le bouton 3 pour continuer et afficher le sigle « UT 05 ».**

### 9.4.4.3. *Programme*

La chaudière KRISTEN offre la possibilité de régler jusqu'à 4 programmes de fonctionnement répartis sur toute la journée ou toute la semaine.

Chaque programme se caractérise par trois étapes fondamentales :

- **L'heure d'allumage de la chaudière (devant être comprise entre 00:00 et 23:40)**
- **L'heure d'extinction de la chaudière (devant être supérieure à l'horaire correspondant d'allumage et avoir une valeur maximum de 23:50)**
- **Les jours auxquels les heures d'allumage et d'extinction doivent être ACTIVÉES ou DÉSACTIVÉES**

Analysons le **PROGRAMME 1** (récapitulé dans le tableau suivant) qui est le premier des quatre programmes qui s'affichent dans la séquence de programmation.

| **PROGRAMME 1** | | | |
|---|---|---|---|
| Sigle sur l'afficheur (8) | UT 05 | UT 06 | UT 07 |
| Données à saisir | Horaire Allumage | Horaire Extinction | Jours activés ou désactivés On/Off 1,2,3,4,5,6,7 |

**PROGRAMME 1** : réglage **horaire d'allumage de la chaudière.**
Nous sommes à l'étape *UT 05*. L'afficheur **(8)** du panneau de la chaudière alterne les indications *UT 05* et une valeur de temps en heures et minutes. Utiliser les touches ❶ (augmenter) ou ❷ (diminuer) pour régler **l'heure d'allumage** de la chaudière pour ce programme. Chaque appui sur la touche augmente ou diminue l'horaire de 10 minutes. Tenir enfoncé la touche pour accélérer graduellement l'augmentation ou la diminution afin d'obtenir rapidement une variation

importante. Lorsque le temps désiré est réglé, ce dernier est mémorisé en appuyant sur la touche ❸, qui porte automatiquement à l'étape suivante *UT 06*.

**PROGRAMME 1** : réglage **horaire d'extinction de la chaudière.**
Nous sommes à l'étape *UT 06*. L'afficheur **(8)** du panneau de la chaudière alterne les indications *UT 06* et une valeur de temps en heures et minutes. Utiliser les touches ❶ (augmenter) ou ❷ (diminuer) pour régler **l'heure d'extinction** de la chaudière pour ce programme. Chaque appui sur la touche augmente ou diminue l'horaire de 10 minutes. Tenir enfoncé la touche pour accélérer graduellement l'augmentation ou la diminution afin d'obtenir rapidement une variation importante. Lorsque le temps désiré est réglé, ce dernier est mémorisé en appuyant sur la touche ❸, qui porte automatiquement à l'étape suivante *UT 07*.

**PROGRAMME 1** : réglage des **jours activés ou désactivés.**
Nous sommes à l'étape *UT 07*. L'afficheur **(8)** de la chaudière alterne les indications *UT 07* et l'une des indications ON 1, OFF 1, ON 2, OFF 2, ON 3, OFF 3, ON 4, OFF 4, ON 5, OFF 5, ON 6, OFF 6, ON 7, OFF 7, où les chiffres se réfèrent au jour de la semaine (voir tableau), ON signifie « ACTIF » et OFF signifie « INACTIF ». À l'étape *UT 07*, la touche ❷ fait défiler le numéro de référence des jours, tandis que la touche ❶ les active ou les désactive. Faire défiler les jours avec la touche ❷ et utiliser la touche ❶ pour définir si chaque jour doit être actif ou inactif. Une fois terminé le réglage, ce dernier est mémorisé avec la touche ❸ en passant automatiquement à l'étape *UT 08*.

| | |
|---|---|
| **1** | Correspond à **LUNDI** |
| **2** | Correspond à **MARDI** |
| **3** | Correspond à **MERCREDI** |
| **4** | Correspond à **JEUDI** |
| **5** | Correspond à **VENDREDI** |
| **6** | Correspond à **SAMEDI** |
| **7** | Correspond à **DIMANCHE** |

**Exemple**. Une fois réglées les heures d'allumage (7h30) et d'extinction (9h30) du programme 1, nous passons à l'étape *UT 07*. Nous souhaitons programmer la chaudière de sorte qu'elle suive ce programme le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.

- Appuyer plusieurs fois sur la touche ❷ jusqu'à arriver à la position ON 1, ou OFF 1. Si ON 1 est affiché, ne rien changer. Si en revanche OFF 1 est affiché, appuyer sur la touche ❶ pour afficher ON 1 (Lundi actif).
- Appuyer à présent une fois sur la touche ❷ pour passer en position ON 2, ou OFF 2 et appuyer ou non sur la touche ❶ pour afficher OFF 2 (Mardi inactif).
- Appuyer une fois sur la touche ❷ pour passer en position ON 3, ou OFF 3, puis appuyer ou non sur la touche ❶ pour afficher ON 3 (Mercredi actif).
- Appuyer une fois sur la touche ❷ pour passer en position ON 4, ou OFF 4, puis appuyer ou non sur la touche ❶ pour afficher OFF 4 (Jeudi inactif).
- Appuyer une fois sur la touche ❷ pour passer en position ON 5, ou OFF 5, puis appuyer ou non sur la touche ❶ pour afficher ON 5 (Vendredi actif).
- Appuyer une fois sur la touche ❷ pour passer en position ON 6, ou OFF 6, puis appuyer ou non sur la touche ❶ pour afficher OFF 6 (Samedi inactif).
- Appuyer une fois sur la touche ❷ pour passer en position ON 7, ou OFF 7, puis appuyer ou non sur la touche ❶ pour afficher OFF 7 (Dimanche inactif).

- Enfin, appuyer sur la touche ❸ pour mémoriser le réglage complet des activations du programme 1 et passer automatiquement à l'étape *UT 08* pour entrer dans le **PROGRAMME 2.**

| PROGRAMME 2 | | | |
|---|---|---|---|
| Sigle sur l'afficheur (8) | UT 08 | UT 09 | UT 10 |
| Données à saisir | Horaire Allumage | Horaire Extinction | Jours activés ou désactivés On/Off 1,2,3,4,5,6,7 |

Il s'agit du deuxième des quatre programmes disponibles. Les modalités de réglage sont les mêmes que le programme décrit auparavant.

| PROGRAMME 3 | | | |
|---|---|---|---|
| Sigle sur l'afficheur (8) | UT 11 | UT 12 | UT 13 |
| Données à saisir | Horaire Allumage | Horaire Extinction | Jours activés ou désactivés On/Off 1,2,3,4,5,6,7 |

Il s'agit du troisième des quatre programmes disponibles. Les modalités de réglage sont les mêmes que le PROGRAMME 1.

| PROGRAMME 4 | | | |
|---|---|---|---|
| Sigle sur l'afficheur (8) | UT 14 | UT 15 | UT 16 |
| Données à saisir | Horaire Allumage | Horaire Extinction | Jours activés ou désactivés On/Off 1,2,3,4,5,6,7 |

Il s'agit du dernier des quatre programmes disponibles. Les modalités de réglage sont les mêmes que le PROGRAMME 1.

**POUR QUITTER LA SÉQUENCE DE PROGRAMMATION, IL FAUT APPUYER ENCORE UNE FOIS SUR LE BOUTON 3 APRÈS AVOIR ATTEINT L'ÉTAPE « UT 16 ».**



**REMARQUE IMPORTANTE**

L'allumage de la chaudière nécessite 20 minutes avant que l'air suffisamment chaud ne sorte et 10 minutes supplémentaires environ pour passer en régime. Pour régler l'heure d'allumage, il faut donc tenir compte de ce délai. De même, l'extinction de la chaudière nécessite 30 minutes environ, durant lesquelles la chaleur accumulée par le dispositif est transmise à la pièce. Tenir compte de ce délai permet de réaliser une économie sensible de combustible.

## 9.5. EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Nous proposons un exemple complet de programmation dans lequel on fait référence à un cycle hebdomadaire de chauffage dans une maison toujours habitée avec les occupants qui rentrent à midi et en fin d'après-midi.

Durant les jours de la semaine, nous souhaitons trouver le chauffage au réveil, à la pause déjeuner et trouver la maison chaude de retour du travail, tandis que le samedi et le dimanche, le chauffage doit toujours fonctionner.

## PROGRAMME 1 (6h30-8h00 Lu,Ma,Me,Jeu,Ve)

| DESCRIPTION | ACTIONNEMENT | ÉTAPE | AFFICHEUR | CONFIRMATION |
|---|---|---|---|---|
| Entrée dans la séquence de programmation | Touche 3 | UT 01 | Day 1…Day 7..Off | |
| Aujourd'hui nous sommes jeudi (Day 4) | Bouton 1 ou Bouton 2 | UT 01 | Day 4 | Bouton 3 |
| Il est maintenant 18h et…. | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 02 | 18 | Bouton 3 |
| 12 minutes | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 03 | 12 | Bouton 3 |
| Étape inutilisée (d'entretien) | | UT 04 | | Bouton 3 |
| Programme 1 : heure d'allumage de la chaudière 6h30 (chaud à 7h00) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 05 | 6 :30 | Bouton 3 |
| Programme 1 : heure d'extinction de la chaudière 8h00 (froid à 8h30) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 06 | 08 :00 | Bouton 3 |
| Programme 1 : jour actif Lundi | Bouton 2 | UT 07 | ON 1 ou OFF 1 | |
| Programme 1 : jour actif Lundi | Bouton 1 | UT 07 | ON 1 | |
| Programme 1 : jour actif Mardi | Bouton 2 | UT 07 | ON 2 ou OFF 2 | |
| Programme 1 : jour actif Mardi | Bouton 1 | UT 07 | ON 2 | |
| Programme 1 : jour actif Mercredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 3 ou OFF 3 | |
| Programme 1 : jour actif Mercredi | Bouton 1 | UT 07 | ON 3 | |
| Programme 1 : jour actif Jeudi | Bouton 2 | UT 07 | ON 4 ou OFF 4 | |
| Programme 1 : jour actif Jeudi | Bouton 1 | UT 07 | ON 4 | |
| Programme 1 : jour actif Vendredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 5 ou OFF 5 | |
| Programme 1 : jour actif Vendredi | Bouton 1 | UT 07 | ON 5 | |
| Programme 1 : jour inactif Samedi | Bouton 2 | UT 07 | ON 6 ou OFF 6 | |
| Programme 1 : jour inactif Samedi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 6 | |
| Programme 1 : jour inactif Dimanche | Bouton 2 | UT 07 | ON 7 ou OFF 7 | |
| Programme 1 : jour inactif Dimanche | Bouton 1 | UT 07 | OFF 7 | |
| Programme 1 : CONFIRMATION | | UT 08 | | Bouton 3 |

## PROGRAMME 2 (11h30-13h00 Lu,Ma,Me,Jeu,Ve)

| DESCRIPTION | ACTIONNEMENT | ÉTAPE | AFFICHEUR | CONFIRMATION |
|---|---|---|---|---|
| Programme 2 : heure d'allumage de la chaudière 11h30 (chaud à 12h00) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 05 | 11 : 30 | Bouton 3 |
| Programme 2 : heure d'extinction de la chaudière 13h00 (froid à 13h30) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 06 | 13 :00 | Bouton 3 |
| Programme 2 : jour actif Lundi | Bouton 2 | UT 07 | ON 1 ou OFF 1 | |
| Programme 2 : jour actif Lundi | Bouton 1 | UT 07 | ON 1 | |
| Programme 2 : jour actif Mardi | Bouton 2 | UT 07 | ON 2 ou OFF 2 | |
| Programme 2 : jour actif Mardi | Bouton 1 | UT 07 | ON 2 | |
| Programme 2 : jour actif Mercredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 3 ou OFF 3 | |
| Programme 2 : jour actif Mercredi | Bouton 1 | UT 07 | ON 3 | |
| Programme 2 : jour actif Jeudi | Bouton 2 | UT 07 | ON 4 ou OFF 4 | |
| Programme 2 : jour actif Jeudi | Bouton 1 | UT 07 | ON 4 | |
| Programme 2 : jour actif Vendredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 5 ou OFF 5 | |
| Programme 2 : jour actif Vendredi | Bouton 1 | UT 07 | ON 5 | |
| Programme 2 : jour inactif Samedi | Bouton 2 | UT 07 | ON 6 ou OFF 6 | |
| Programme 2 : jour inactif Samedi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 6 | |
| Programme 2 : jour inactif Dimanche | Bouton 2 | UT 07 | ON 7 ou OFF 7 | |
| Programme 2 : jour inactif Dimanche | Bouton 1 | UT 07 | OFF 7 | |
| Programme 2 : CONFIRMATION | | UT 08 | | Bouton 3 |

## PROGRAMME 3 (16h30-21h30 Lu,Ma,Me,Jeu,Ve)

| DESCRIPTION | ACTIONNEMENT | ÉTAPE | AFFICHEUR | CONFIRMATION |
|---|---|---|---|---|
| Programme 3 : heure d'allumage de la chaudière 16h30 (chaud à 17h00) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 05 | 16 : 30 | Bouton 3 |
| Programme 3 : heure d'extinction de la chaudière 21h30 (froid à 22h00) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 06 | 21 :30 | Bouton 3 |
| Programme 3 : jour actif Lundi | Bouton 2 | UT 07 | ON 1 ou OFF 1 | |
| Programme 3 : jour actif Lundi | Bouton 1 | UT 07 | ON 1 | |
| Programme 3 : jour actif Mardi | Bouton 2 | UT 07 | ON 2 ou OFF 2 | |
| Programme 3 : jour actif Mardi | Bouton 1 | UT 07 | ON 2 | |
| Programme 3 : jour actif Mercredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 3 ou OFF 3 | |
| Programme 3 : jour actif Mercredi | Bouton 1 | UT 07 | ON 3 | |
| Programme 3 : jour actif Jeudi | Bouton 2 | UT 07 | ON 4 ou OFF 4 | |
| Programme 3 : jour actif Jeudi | Bouton 1 | UT 07 | ON 4 | |
| Programme 3 : jour actif Vendredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 5 ou OFF 5 | |
| Programme 3 : jour actif Vendredi | Bouton 1 | UT 07 | ON 5 | |
| Programme 3 : jour inactif Samedi | Bouton 2 | UT 07 | ON 6 ou OFF 6 | |
| Programme 3 : jour inactif Samedi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 6 | |
| Programme 3 : jour inactif Dimanche | Bouton 2 | UT 07 | ON 7 ou OFF 7 | |
| Programme 3 : jour inactif Dimanche | Bouton 1 | UT 07 | OFF 7 | |
| Programme 3 : CONFIRMATION | | UT 08 | | Bouton 3 |

# PROGRAMME 4 (7h30-22h30 Sa,Di)

| DESCRIPTION | ACTIONNEMENT | ÉTAPE | AFFICHEUR | CONFIRMATION |
|---|---|---|---|---|
| Programme 4 : heure d'allumage de la chaudière 7h30 (chaud à 8h00) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 05 | 7 : 30 | Bouton 3 |
| Programme 4 : heure d'extinction de la chaudière 22h30 (froid à 23h00) | Bouton 1 ou bouton 2 | UT 06 | 22 :30 | Bouton 3 |
| Programme 4 : jour inactif Lundi | Bouton 2 | UT 07 | ON 1 ou OFF 1 | |
| Programme 4 : jour inactif Lundi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 1 | |
| Programme 4 : jour inactif Mardi | Bouton 2 | UT 07 | ON 2 ou OFF 2 | |
| Programme 4 : jour inactif Mardi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 2 | |
| Programme 4 : jour inactif Mercredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 3 ou OFF 3 | |
| Programme 4 : jour inactif Mercredi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 3 | |
| Programme 4 : jour inactif Jeudi | Bouton 2 | UT 07 | ON 4 ou OFF 4 | |
| Programme 4 : jour inactif Jeudi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 4 | |
| Programme 4 : jour inactif Vendredi | Bouton 2 | UT 07 | ON 5 ou OFF 5 | |
| Programme 4 : jour inactif Vendredi | Bouton 1 | UT 07 | OFF 5 | |
| Programme 4 : jour actif Samedi | Bouton 2 | UT 07 | ON 6 ou OFF 6 | |
| Programme 4 : jour actif Samedi | Bouton 1 | UT 07 | ON 6 | |
| Programme 4 : jour actif Dimanche | Bouton 2 | UT 07 | ON 7 ou OFF 7 | |
| Programme 4 : jour actif Dimanche | Bouton 1 | UT 07 | ON 7 | |
| Programme 4 : CONFIRMATION | | UT 08 | | Bouton 3 |

## Si un programme n'est pas utilisé, il est nécessaire de régler tous les jours de la semaine correspondants à ce programme en mode « OFF ».

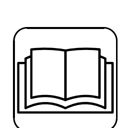
| DESCRIPTION | ACTIONNEMENT | ÉTAPE | AFFICHEUR | CONFIRMATION |
|---|---|---|---|---|
| Programme 4 : heure d'allumage de la chaudière - INUTILISÉ | | UT .. | QUELCONQUE | Bouton 3 |
| Programme 4 : heure d'extinction de la chaudière - INUTILISÉ | | UT .. | QUELCONQUE | Bouton 3 |
| Programme 4 : jour inactif Lundi | Bouton 2 | UT .. | ON 1 ou OFF 1 | |
| Programme 4 : jour inactif Lundi | Bouton 1 | UT .. | OFF 1 | |
| Programme 4 : jour inactif Mardi | Bouton 2 | UT .. | ON 2 ou OFF 2 | |
| Programme 4 : jour inactif Mardi | Bouton 1 | UT .. | OFF 2 | |
| Programme 4 : jour inactif Mercredi | Bouton 2 | UT .. | ON 3 ou OFF 3 | |
| Programme 4 : jour inactif Mercredi | Bouton 1 | UT .. | OFF 3 | |
| Programme 4 : jour inactif Jeudi | Bouton 2 | UT .. | ON 4 ou OFF 4 | |
| Programme 4 : jour inactif Jeudi | Bouton 1 | UT .. | OFF 4 | |
| Programme 4 : jour inactif Vendredi | Bouton 2 | UT .. | ON 5 ou OFF 5 | |
| Programme 4 : jour inactif Vendredi | Bouton 1 | UT .. | OFF 5 | |
| Programme 4 : jour inactif Samedi | Bouton 2 | UT .. | ON 6 ou OFF 6 | |
| Programme 4 : jour inactif Samedi | Bouton 1 | UT .. | OFF 6 | |
| Programme 4 : jour inactif Dimanche | Bouton 2 | UT .. | ON 7 ou OFF 7 | |
| Programme 4 : jour inactif Dimanche | Bouton 1 | UT .. | OFF 7 | |
| Programme 4 : CONFIRMATION | | UT .. | | Bouton 3 |

## 9.6. LES SÉCURITÉS

La chaudière est dotée des dispositifs de sécurité suivants :

- **PRESSOSTAT**
  Contrôle la pression dans le conduit des fumées. Il se charge de bloquer la vis sans fin de chargement des pellets dans le cas où l'évacuation serait obstruée ou en cas de contrepressions importantes (vent).
- **SONDE POUR TEMPÉRATURE FUMÉES**
  Détecte la température des fumées en donne l'autorisation au démarrage ou arrête la chaudière lorsque la température des fumées descend au-dessous de la valeur prédéfinie.
- **THERMOSTAT À CONTACT DANS LE RÉSERVOIR DE COMBUSTIBLE (KLIXON)**
  Si la température dépasse la valeur de sécurité définie, il arrête immédiatement le fonctionnement de la chaudière.
- **THERMOSAT À CONTACT DANS LA CHAUDIÈRE**
  Si la température dépasse la valeur de sécurité définie, il arrête immédiatement le fonctionnement de la chaudière.
- **SONDE DE TEMPÉRATURE D'EAU**
  Si la température de l'eau s'approche de la température de blocage (85 °C), la sonde impose à la chaudière d'effectuer une série de cycles de refroidissement ou l'extinction automatique « ECO-STOP » pour éviter le blocage de la sonde de température à bulbe décrite ci-dessus.
- **SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE**
  La chaudière est protégée contre les variations violentes de courant par un fusible général qui se trouve dans le panneau de commande situé à l'arrière de la chaudière. D'autres fusibles pour la protection des cartes électroniques (carte mère et carte échangeur) sont situés sur ces dernières.
- **VENTILATEUR DES FUMÉES**
  Si le ventilateur s'arrête, la carte électronique bloque en temps voulu la fourniture des pellets et le message d'alarme est affiché.
- **MOTORÉDUCTEUR**
  Si le motoréducteur s'arrête, la chaudière continue à fonctionner jusqu'à ce que la flamme s'éteigne en raison de l'absence de combustible et jusqu'à atteindre le niveau minimum de refroidissement.
- **ABSENCE TEMPORAIRE DE TENSION**
  Après une courte absence de tension électrique, elle passe automatiquement en refroidissement.
- **ABSENCE D'ALLUMAGE**
  Si, pendant la phase d'allumage, aucune flamme ne se développe, la chaudière se met en alarme.
- **FONCTION ANTIGEL**
  Si la sonde insérée à l'intérieur de la chaudière détecte une température de l'eau inférieure à 5 °C, la pompe de circulation s'active automatiquement pour éviter le gel de l'installation.
- **FONCTION ANTIBLOCAGE DE POMPE**
  En cas d'inactivité prolongée de la pompe, celle-ci est activée à intervalles périodiques pendant 10 secondes, pour éviter qu'elle ne se bloque.





**IL EST INTERDIT DE MODIFIER LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ**

Ce n'est qu'après avoir éliminé la cause qui a provoqué l'intervention de sécurité qu'il est possible d'allumer la chaudière, rétablissant ainsi le fonctionnement. Pour comprendre quelle est l'anomalie, il faut consulter ce manuel qui explique selon le message d'alarme ce qu'il faut faire sur la chaudière et comment intervenir.





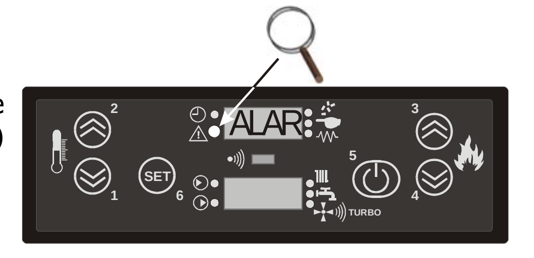


**Attention !**

**Si la chaudière N'EST PAS utilisée comme indiqué dans le présent manuel, le constructeur décline toute responsabilité pour des dommages qui pourraient survenir aux personnes et aux biens. En outre, il décline toute responsabilité pour des dommages aux personnes et aux biens, causés par le non-respect de toutes les règles indiquées dans ce manuel, et en outre si :**

- **dans la réalisation de travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation, toutes les mesures et/ou précautions nécessaires ne sont pas adoptées.**
- **les dispositifs de sécurité sont altérés ou retirés.**
- **la chaudière n'est pas raccordée à un système efficient et efficace d'évacuation des fumées.**
- **une aération appropriée n'est pas présente dans la pièce d'installation**
- **la préparation de l'installation hydraulique ne respecte pas les dispositions dictées par la norme ou la loi en vigueur dans le pays d'installation**

## 9.6.1. Signalisation des alarmes




En cas d'anomalie de fonctionnement, la chaudière dotée d'un système de surveillance informatisé informe l'utilisateur à l'aide de l'afficheur **(8)** sur l'entité de la panne et l'endroit où elle s'est produite.

La tableau suivant récapitule les principales alarmes signalées

| Inscription sur l'afficheur (8) | Typologie de problème | Solution |
|---|---|---|
| **ALAR DEP FAIL** | Obstruction du conduit de sortie des fumées ou contrepression causée par le vent à l'extérieur. | Contrôler et nettoyer TOUT le conduit de fumée ou vérifier que le vent à l'extérieur n'empêche pas la sortie des fumées (insérer un faîte antivent).<br>Ce n'est qu'après avoir éliminé de manière permanente la cause du blocage que l'on peut procéder à un nouvel allumage. |
| **ALAR FAN FAIL** | Vitesse du ventilateur trop basse ou ventilateur éteint<br>Le ventilateur des fumées est bloqué. | Vérifier le niveau de propreté et si la saleté ralentit le ventilateur. Si le nettoyage ne résout pas le problème, remplacer le ventilateur des fumées |
| **ALAR SOND FUMI** | La sonde des fumées est en court-circuit | Remplacer la sonde des fumées |
| **ALAR SIC FAIL** | La sécurité qui contrôle le réservoir des pellets s'est déclenchée. Une surchauffe s'est produite à cause d'un dysfonctionnement. La pression à l'intérieur de la chaudière n'est pas dans la plage des paramètres définis. | Contrôler les paramètres de la recette utilisée<br>L'échangeur ne fonctionne pas.<br>La chaudière est utilisée au maximum des prestations pendant trop longtemps. Contrôler la pression correcte avec un manomètre. |
| **ALAR HOT TEMP** | Se produit lorsque la température des fumées atteint et reste pendant trop longtemps au-dessus de 180 °C. | Effectuer le nettoyage interne de l'échangeur et faire fonctionner pendant moins longtemps la chaudière au maximum des prestations. Contrôler également la qualité des pellets. |
| **ALAR NO ACC** | Se produit lors de la première tentative d'allumage échouée. | S'il s'agit du premier allumage, réessayer l'allumage ou contrôler le niveau des pellets dans le réservoir.<br>Contrôler la bougie d'allumage. |
| **ALAR NO FIRE** | Se produit lorsque la chaudière s'éteint et lorsque la température de la sonde des fumées est inférieure au seuil fixé. | Dérive d'une extinction de la flamme causée par l'engorgement ou lorsque le pellet finit dans le réservoir. |

## 9.6.2. Autres signalisation de l'afficheur

Le tableau suivant récapitule les messages qui peuvent être affichés par le panneau de commande

| INSCRIPTION SUR L'AFFICHEUR | SIGNIFICATION |
|---|---|
| **Off** | La chaudière est éteinte |
| **fan acc** | Séquence d'allumage initiale |
| **load wood** | Chargement des pellets |
| **fire on** | Séquence d'allumage et de réglage/stabilisation de la flamme |
| **Eco Stop** | La chaudière en mode automatique s'éteint lorsque la température est atteinte |
| **20 °C** | Exemple de température ambiante |
| **62 °C** | Exemple de température de l'eau |
| **UT 01, UT02,...** | Paramètres utilisateur pour programmer l'horaire, les tranches horaires, etc. |
| **day1,,,7** | Jours de la semaine |
| **Set** | Réglage du mode de fonctionnement de la chaudière (par ex. SET MAN = Chaudière réglée en manuel) |
| **Alar fan fail** | Le ventilateur des fumées a un problème de fonctionnement |
| **stop fire** | Exécution automatique du nettoyage du brasero dans l'intervalle de temps défini |
| **cool fire** | La chaudière est en mode refroidissement |
| **alar dep fail** | Le pressostat est intervenu et signale une difficulté dans l'expulsion des fumées |
| **alarm sond fumi** | La sonde des fumées ne fonctionne pas correctement |
| **alar no acc** | Un allumage n'a pas réussi. |
| **alar no fire** | Absence de feu dans la chaudière |
| **alar fail sic** | Alarme thermique. Excès de chaleur dans la structure |

# 10. ENTRETIEN ET NETTOYAGE



**Des inspections et entretiens effectués selon les règles de l'art et à intervalles réguliers ainsi que l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine sont essentiels pour permettre un fonctionnement sans anomalie et garantir une longue durée de la chaudière.**

**L'entretien de l'appareil est obligatoire conformément aux lois en vigueur et doit être effectué selon une cadence établie par le D.P.R. 412 du 26 août 1993 et modifications successives relativement au type de combustible utilisé et à la puissance de la chaudière.**



**Toute inspection et tout entretien non effectués peuvent provoquer des dommages matériels et personnels.**

C'est pourquoi nous recommandons de stipuler un contrat d'inspection ou d'entretien.

L’inspection sert à déterminer l'état effectif d'un appareil et à le comparer à l'état nominal. Elle s'effectue par le biais d'une mesure, d'un contrôle, d'une observation.

L'entretien est nécessaire pour éliminer éventuellement les différences entre l'état effectif et l'état nominal. Cela se fait habituellement par un nettoyage, un réglage et un éventuel remplacement de pièces individuelles soumises à l'usure.

Ces intervalles d'entretien et leur ampleur sont déterminés par le spécialiste sur la base de l'état de l'appareil avéré dans le cadre de l'inspection.

## 10.1. Instructions pour l'inspection et pour l'entretien



Afin de garantir à long terme toutes les fonctions de votre appareil et de ne pas en détériorer les performances, il convient d'utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine ALLIANTZ.

Avant de procéder aux opérations d'entretien, effectuez toujours les opérations ci-après :

- Éteindre la chaudière
- Débrancher l'interrupteur du réseau.
- Après l'extinction de la chaudière, il faut attendre qu'elle refroidisse.
  Il est nécessaire d'attendre que la température de l'eau en circulation dans la chaudière baisse et que les surfaces d'échange de chaleur se soient refroidies, jusqu'à des niveaux de sécurité. À ce stade, la procédure de nettoyage des cendres pourrait commencer.

Après avoir achevé tous les travaux d'entretien, effectuer toujours les opérations ci-après.

- Rebrancher l'appareil au réseau électrique et enclencher l'interrupteur du réseau.
- Contrôler l'étanchéité de l'appareil tant du côté des fumées que du côté de l'eau.

## 10.2. Entretien de la chaudière



**Danger !**

**Avant d'effectuer une intervention quelconque sur la chaudière, s'assurer que celle-ci et ses composants se soient refroidis.**

**Avertissements**

Ne jamais vider d'eau de l'installation, même de façon simplement partielle, sauf en cas de raisons absolument inévitables.

Vérifier périodiquement le bon fonctionnement et le bon état du conduit et/ou du dispositif d'échappement des fumées.

En cas de travaux ou d'entretiens de structures placées près des conduits de fumées et/ou des dispositifs d'échappement des fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil, et, une fois les travaux terminés, en vérifier le fonctionnement.

Ne pas nettoyer la chaudière et/ou ses pièces avec des substances facilement inflammables (ex, essence, alcool, etc).

Ne pas laisser de récipients de substances inflammables dans le local où se trouve la chaudière.

Ne pas effectuer le nettoyage de la centrale thermique pendant que la chaudière est en marche.

À la fin de chaque période de chauffage, il convient d'inspecter la chaudière afin de maintenir l'installation en parfait état de marche.

Un entretien minutieux est synonyme d'économies et de sécurité.



**Important !**

**Pour le nettoyage, utiliser des hérissons et des aspirateurs ; en cas d'utilisation de chiffons, assurez-vous de tous les récupérer.**

## 10.3. Recommandations et prescriptions



**Attention !**

- Après chaque procédure de nettoyage, la chaudière doit être contrôlée pour vérifier l'enclenchement correct des composants, l'étanchéité des couvercles et la fonctionnalité de la chaudière.

- À la fin de la saison de chauffage, il est nécessaire d'effectuer un nettoyage minutieux des cendres de la chaudière, car les cendres minérales agissent comme un réactif corrosif et réduisent la fiabilité de la chaudière. Il est conseillé d'enlever de la trémie de combustible tous les pellets (ou tout autre combustible utilisé), étant donné que les pellets peuvent absorber l'humidité de l'air ambiant et provoquer l'encrassement de la vis d'amenée des granulés du combustible, des problèmes d'allumage, etc.

La procédure de nettoyage des cendres décrite ci-dessus est **OBLIGATOIRE sous peine de déchéance de la garantie**. Si les procédures d'entretien de la chaudière et de nettoyage des cendres ne sont pas effectuées, le rendement et la fiabilité des performances de la chaudière peuvent être compromis, des pannes pouvant même se manifester (par exemple encrassement du mécanisme de nettoyage des cendres, obstruction du ventilateur des gaz d'échappement, etc.)

## 10.4. NETTOYAGES QUOTIDIENS OU HEBDOMADAIRES À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

### 10.4.1. Avant chaque allumage

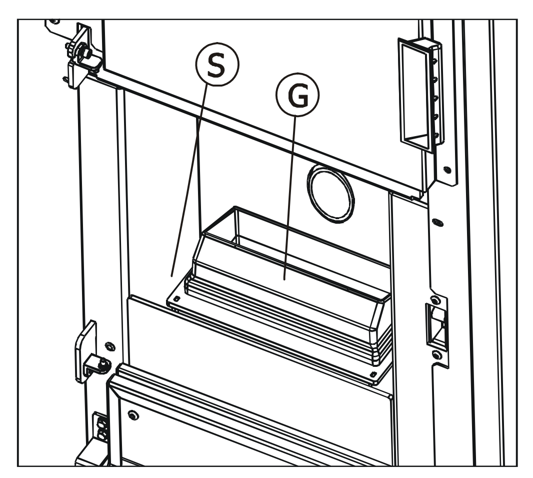
Nettoyer le brasero **« G »** à l'aide de l'outil spécial pour éliminer la cendre et les éventuelles incrustations qui pourraient obstruer les orifices de passage de l'air.

En cas d'absence de pellet dans le réservoir, du pellet imbrûlé pourrait s'accumuler dans le brasero. Vider toujours le brasero des résidus avant chaque allumage.



**SE RAPPELER QUE SEUL UN BRASERO POSITIONNÉ ET NETTOYÉ CORRECTEMENT PEUT GARANTIR UN ALLUMAGE ET UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE VOTRE CHAUDIÈRE À PELLET**

Pour un nettoyage efficace du brasero, le retirer complètement de son logement et nettoyer à fond tous les trous et la grille posée sur le fond. En utilisant du pellet de bonne qualité, il suffit normalement d'utiliser un pinceau pour rétablir les conditions de fonctionnement optimales du composant ; en présence d'incrustations tenaces, utiliser l'outil en acier fourni en série avec la chaudière.




Nettoyage du logement de collecte de la cendre

### 10.4.2. Contrôle tous les 2 / 3 jours

Nettoyer le logement « **S** » autour du brasero **« G »** en éliminant la cendre en faisant attention à la cendre chaude.

**Lorsque la cendre est complètement froide** il est possible d'utiliser un aspirateur pour la retirer. Dans ce cas, utiliser un aspirateur adapté (de type aspirateur bidon) pour aspirer les particules d'une certaine dimension. Votre expérience et la qualité des pellets détermineront la fréquence des nettoyages.

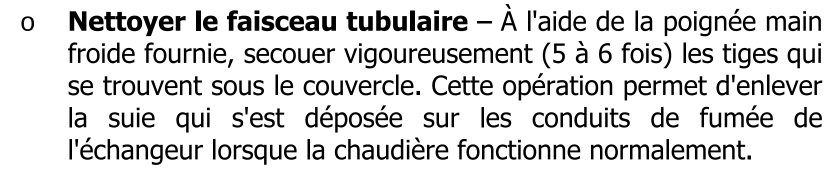
**Il est conseillé de ne pas dépasser 2 ou 3 jours**.

### 10.4.3. Nettoyage de l'échangeur et du logement sous le brasero tous les 2/3 jours.

Le nettoyage de l'échangeur et du compartiment sous le brasero est une opération simple mais très importante pour toujours maintenir les performances déclarées.

Tous les 2-3 jours, il est donc conseillé de nettoyer l'échangeur interne, en suivant, dans l'ordre ces opérations simples :

- Soulever le couvercle
- **Activer la fonction** « **NETTOYAGE** » – lorsque la chaudière est éteinte, appuyer pendant 2 secondes sur la touche **4** du panneau de commandes mise en évidence sur la figure 7. Cette procédure active le ventilateur d'aspiration des fumées au maximum, afin d'expulser la suie que nous manipulons pendant le nettoyage de l'échangeur.



- **Nettoyer le faisceau tubulaire** – À l'aide de la poignée main froide fournie, secouer vigoureusement (5 à 6 fois) les tiges qui se trouvent sous le couvercle. Cette opération permet d'enlever la suie qui s'est déposée sur les conduits de fumée de l'échangeur lorsque la chaudière fonctionne normalement.
- **Désactiver la fonction « NETTOYAGE » –** cette fonction se désactive automatiquement au bout de deux minutes. Pour désactiver cette fonction avant ce délai, appuyer sur la touche **5** mis en évidence dans la figure 7.
- **Nettoyer le logement du convoyeur des fumées (fig.9) -** La chaudière est dotée d'un tiroir à cendres amovible pour la collecte des éventuelles accumulations de suie et de cendre. Une fois terminé le nettoyage, refermer le couvercle.

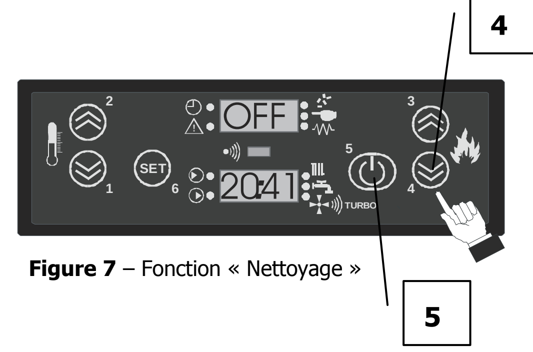



**Figure 7** – Fonction « Nettoyage »

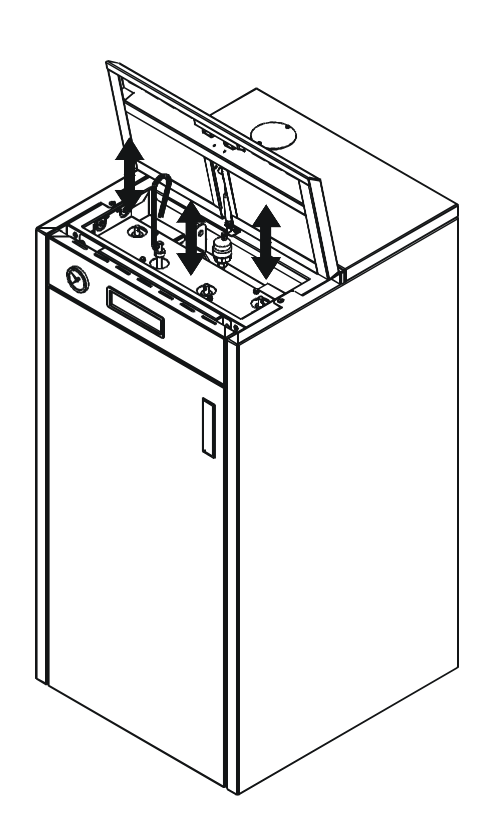


**Figure 8** – Nettoyage du faisceau tubulaire interne à l'aide des racloirs



**Si ces nettoyages ne sont pas effectués tous les 2 ou 3 jours, la chaudière pourrait entrer en alarme au bout de plusieurs heures de fonctionnement en raison de l'accumulation des cendres.**

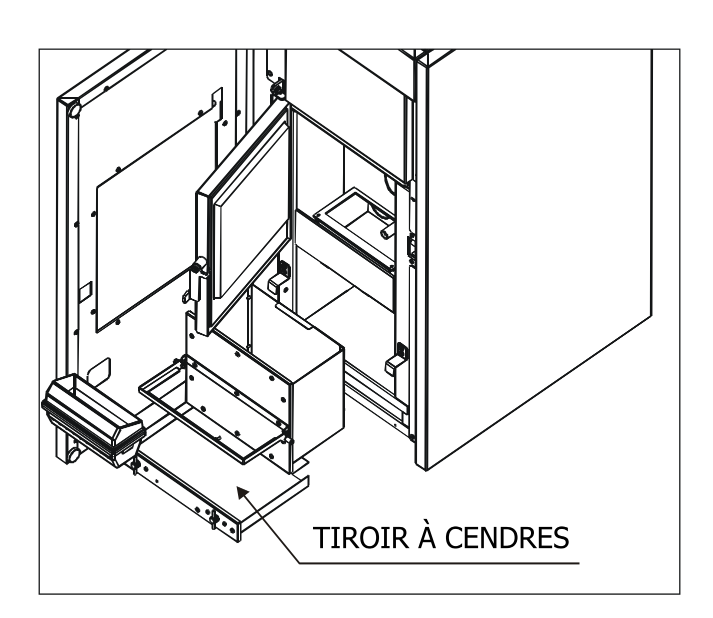



**Figure 9** – Nettoyage du tiroir à cendres inférieur

## 10.5. NETTOYAGES PÉRIODIQUES À LA CHARGE DU TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

### 10.5.1. NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR ET DU FAISCEAU TUBULAIRE

**NETTOYAGE DU COMPARTIMENT SUPERIEUR**

Une fois la chaudière froide, soulever le couvercle avant **« H »** ; dévisser les vis à droite et à gauche **« o »** et retirer le couvercle **« A ».** Retirer ensuite les vis de fixation spéciales des entraînements **« v »** et retirer le couvercle de la chaudière **« B ».**

**Figure 10** – Nettoyage du faisceau tubulaire, des turbulateurs et du compartiment inférieur

Extraire maintenant les quatre turbulateurs **« C »** et moyennant une tige rigide ou un écouvillon, nettoyer le faisceau tubulaire interne et les turbulateurs en éliminant toute la cendre accumulée.

Contrôler le joint du couvercle et si nécessaire le remplacer.



**ATTENTION :** il est conseillé de nettoyer l'échangeur comme décrit précédemment à la fin de la saison et, si possible, de confier cette opération à un technicien agréé afin de remplacer simultanément le joint qui se trouve sous l'embout **« B ».**

**NETTOYAGE DU COMPARTIMENT INFERIEUR**

Retirer le tiroir à cendres **« D »** et le vider comme indiqué au § 5.3.4.

Abaisser le levier « E » et extraire le tiroir « F ». Nettoyer aussi ce tiroir de la cendre et aspirer éventuellement avec l'aspirateur pour retirer l'éventuelle cendre et la suie accumulées sous le tiroir. Enlever aussi le brasero **« G »** et le nettoyer tous les 2/3 jours comme expliqué au chapitre 5.1.

Vérifier l'étanchéité du joint en fibres de céramique présent sur le bouchon et le remplacer au besoin.

Contrôler l'étanchéité du joint de la porte et le remplacer au besoin.

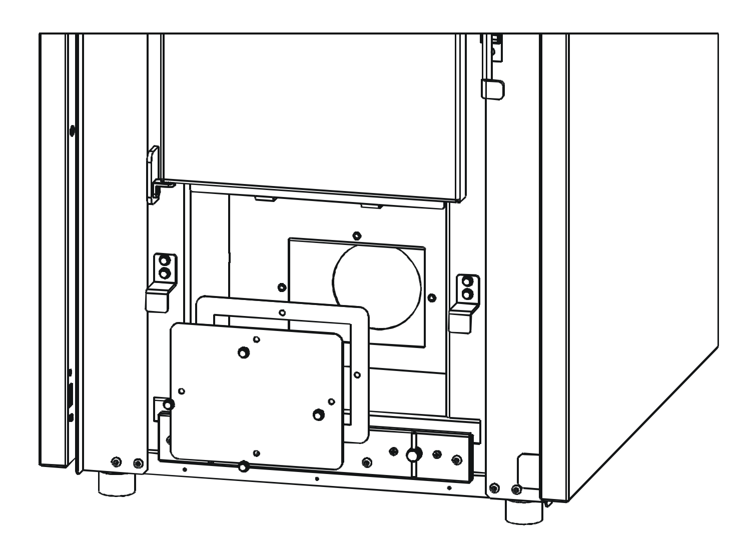
En fin de saison, il est nécessaire de nettoyer le logement au-dessous du brasero et l'échangeur à l'intérieur.

Ce nettoyage général doit être effectué à la fin de la saison afin de faciliter l'élimination complète de tous les résidus de la combustion sans trop attendre, car avec le temps et l'humidité ces résidus peuvent se compacter.

**NETTOYAGE DU LOGEMENT DU VENTILATEUR DES FUMÉES**

Retirer les quatre vis qui retiennent le bouchon sur la partie arrière de la chaudière et retirer l'éventuel dépôt de cendre sur le ventilateur des fumées avec l'aspirateur.

Vérifier l'étanchéité du joint en fibres de céramique présent sur le bouchon et le remplacer au besoin.



**NETTOYAGE DU CONDUIT DES FUMÉES ET CONTRÔLES EN GÉNÉRAL :**
**Nettoyer l'installation d'évacuation des fumées, notamment à proximité des raccords en « T », des coudes et les éventuels tronçons horizontaux.**
Pour plus d'informations sur le nettoyage du conduit de fumées, s'adresser à un ramoneur.
Vérifier l'étanchéité des joints en fibres de céramique présents sur la porte de la chaudière. Si nécessaire, commander les nouveaux joints au revendeur pour le remplacement ou contacter un centre d'assistance agréé pour effectuer toute l'opération.



**ATTENTION :**

**La fréquence à laquelle nettoyer l'installation d'évacuation des fumées doit être déterminée en fonction de l'utilisation faite de la chaudière et du type d'installation.**

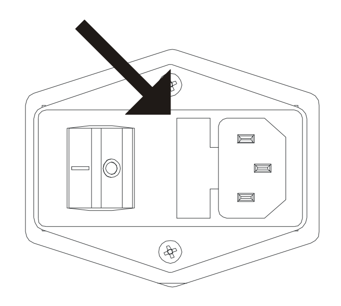
**Il est conseillé de s'adresser à un centre d'assistance agréé pour l'entretien et le nettoyage de fin de saison, car en plus des opérations décrites ci-dessus, il effectuera également un contrôle général des composants.**

### 10.5.2. Mise hors service (fin de saison)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre la chaudière, il est conseillé de retirer complètement le pellet du réservoir en utilisant un aspirateur à tube long.

Si l'afficheur du panneau de commande ne s'allume pas lorsque la chaudière est rallumée en appuyant sur l'interrupteur général placé à l'arrière de la chaudière, cela signifie qu'il pourrait être nécessaire de remplacer le fusible de service.

Un compartiment porte-fusibles se trouve sous la prise d'alimentation à l'arrière de la chaudière. Avec un tournevis, ouvrir le couvercle du compartiment porte-fusibles et les remplacer au besoin (3,15 A temporisé).



### 10.5.3. Contrôle des composants internes



**ATTENTION !**

**Le contrôle des composants électromécaniques internes devra être effectué uniquement par du personnel qualifié ayant les connaissances techniques concernant la combustion et l'électricité.**

Il est donc conseillé d'effectuer cet entretien périodique annuel (éventuellement avec un contrat d'assistance programmée) qui porte sur le contrôle visuel et de fonctionnement des composants suivants :

- Motoréducteur
- Volet d'expulsion des fumées
- Sonde pour fumées
- Ventilateur échangeur
- Bougie d'allumage
- Thermostat à réarmement automatique de pellet/eau
- Sonde ambiante/eau
- Carte mère
- Fusibles de protection panneau-carte
- Câblage

Les interventions de contrôle et/ou d'entretien indispensables pour le fonctionnement correct de la chaudière sont récapitulées ci-après.

| **Éléments/période** | **Chaque jour** | **Chaque 2-3 jours** | **Chaque 30 jours** | **Chaque 60-90 jours** | **Chaque 1 an** |
|---|---|---|---|---|---|
| Brasero | ● | | | | |
| Tiroir à cendres | | ● | | | |
| Logement inférieur | | | ● | | |
| Échangeur complet | | | | ● | |
| Conduit des fumées | | | ● | | |
| Éléments internes | | | | | ● |
| Conduit de fumée | | | | | ● |
| Pompe de circulation | | | | | ● |
| Échangeur à plaques | | | | | ● |
| Composants hydrauliques | | | | | ● |
| Composants électromécaniques | | | | | ● |

# 11. PANNES / CAUSES / SOLUTIONS



**ATTENTION :**

**GUIDE DESTINÉE EXCLUSIVEMENT AU TECHNICIEN SPÉCIALISÉ.**



**ATTENTION :**

**Toutes les réparations doivent être effectuées exclusivement par un technicien spécialisé avec la chaudière éteinte et avec la fiche électrique débranchée.**

**Les opérations marquées en gras doivent être effectuées exclusivement par du personnel spécialisé.**

**Le constructeur décline toute responsabilité et les conditions de garantie sont annulées lorsque cette condition n'est pas respectée.**

| ANOMALIE | CAUSES POSSIBLES | REMÈDES |
|---|---|---|
| **Les pellets ne sont pas introduits dans la chambre de combustion.** | 1. Le réservoir de pellet est vide.<br>2. La vis sans fin est bloquée<br>3. Motoréducteur de la vis sans fin en panne.<br>4. Carte électronique défectueuse. | 1. Remplir le réservoir de pellets.<br>2. Vider le réservoir et débloquer la vis sans fin.<br>*3. Remplacer le motoréducteur.*<br>*4. Remplacer la carte électronique.* |
| **Le feu s'éteint ou la chaudière s'arrête automatiquement.** | 1. Le réservoir de pellet est vide.<br>2. Les pellets ne sont pas introduits.<br>3. La sonde de sécurité de température du pellet s'est déclenchée.<br>4. La porte n'est pas fermée correctement ou les joints sont usés.<br>5. Pellet inapproprié.<br>6. Faible apport de pellet.<br>7. Chambre de combustion sale.<br>8. Évacuation obstruée.<br>9. Pressostat en panne ou défectueux.<br>10. Moteur d'extraction des fumées en avarie. | 1. Remplir le réservoir de pellets.<br>2. Voir anomalie précédente.<br>3. Laisser la chaudière refroidir complètement et rallumer la chaudière. Si le problème persiste, contacter l'assistance technique.<br>4. Fermer la porte ou faire *remplacer les joints par des joints originaux.*<br>5. Changer le type de pellet et utiliser un pellet conseillé par le fabricant.<br>6. Vérifier la recette et l'étalonnage.<br>7. Nettoyer la chambre de combustion en suivant les instructions du livret.<br>8. Nettoyer le conduit de fumée.<br>*9. Remplacer le pressostat.*<br>*10. Vérifier et remplacer éventuellement le moteur.* |
| **La chaudière fonctionne pendant quelques minutes, puis s'éteint.** | 1. Phase d'allumage non terminée.<br>2. Absence temporaire d'énergie électrique.<br>3. Conduit des fumées obstrué.<br>4. Sondes de température défectueuses ou en panne.<br>5. Bougie en avarie. | 1. Recommencer la phase d'allumage.<br>2. Voir instruction précédente.<br>3. Nettoyer le conduit de fumée.<br>*4. Vérification et remplacement des sondes.*<br>*5. Vérification et remplacement de la bougie.* |

| ANOMALIE | CAUSES POSSIBLES | REMÈDES |
|---|---|---|
| **Le pellet s'accumule dans le brasero et la flamme est faible.** | 1. Air de combustion insuffisant.<br>2. Pellet humide ou inadapté.<br>3. Moteur d'aspiration des fumées en panne. | 1. Nettoyer le brasero et contrôler que tous les trous sont ouverts. Effectuer un nettoyage général de la chambre de combustion et du conduit des fumées. Contrôler que l'entrée de l'air n'est pas obstrué.<br>2. Changer le type de pellet.<br>*3. Vérifier et remplacer éventuellement le moteur.* |
| **Le moteur d'aspiration des fumées ne fonctionne pas.** | 1. Alimentation électrique de la chaudière absente.<br>2. Le moteur est en panne.<br>3. La carte mère est défectueuse.<br>4. Le panneau de commande est en panne. | 1. Vérifier la tension du réseau et le fusible de protection.<br>*2. Vérifier le moteur et le condensateur et les remplacer au besoin.*<br>*3. Remplacer la carte électronique.*<br>*4. Remplacer le panneau de commande.* |
| **En position automatique, la chaudière fonctionne toujours à la puissance maximum.** | 1. Thermostat réglé au minimum<br>2. Thermostat ambiant en position détectant toujours du froid.<br>3. Sonde de détection de température en avarie.<br>4. Panneau de commande défectueux ou en panne. | 1. Régler à nouveau la température du thermostat.<br>2. Modifier la position de la sonde<br>3. *Vérification de la sonde et remplacement au besoin.*<br>4. *Vérification du panneau et remplacement au besoin.* |
| **La chaudière ne démarre pas.** | 1. Absence d'énergie électrique.<br>2. Sonde de pellet bloquée.<br>3. Fusible en panne.<br>4. Pressostat en panne (signal de blocage).<br>5. Évacuation ou conduit des fumées obstrués. | 1. Contrôler que la fiche électrique est branchée et que l'interrupteur général est en position « I ».<br>2. La débloquer en utilisant le thermostat arrière, si le problème se représente *remplacer le thermostat.*<br>3. Remplacer le fusible.<br>4. Remplacer le pressostat.<br>5.<br>6. Nettoyer l'évacuation des fumées et/ou le conduit des fumées. |

# ANOMALIES LIÉES À L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

| ANOMALIE | CAUSES POSSIBLES | REMÈDES |
|---|---|---|
| **Absence d'augmentation de température avec la chaudière en marche.** | 1. Réglage erroné de la combustion.<br>2. Chaudière / installation sales.<br>3. Puissance de la chaudière insuffisante.<br>4. Mauvais type de pellet | 1. Contrôle de la recette et des paramètres.<br>2. Contrôler et nettoyer la chaudière.<br>3. Vérifier que la chaudière est bien proportionnée selon la demande de l'installation.<br>4. Utiliser du pellet de qualité |
| **Condensation dans la chaudière.** | 1. Réglage erroné de la température<br>2. Consommation de combustible insuffisante. | *1. Régler la chaudière à une température plus élevée.*<br>*2. Contrôle de la recette et/ou des paramètres techniques.* |
| **Radiateurs froids en hiver.** | 1. Thermostat ambiant (local ou distant) réglé trop bas. En cas de thermostat distant, vérifier s'il est défectueux.<br>2. Le circulateur ne tourne pas, car il est bloqué.<br>3. Le circulateur ne tourne pas.<br>4. Air présent dans les radiateurs. | *1. Le régler à une température plus élevée et le remplacer au besoin (si distant).*<br>*2. Débloquer le circulateur en retirant le bouchon et faire tourner l'arbre avec un tournevis.*<br>*3. Contrôler ses branchements électriques et le remplacer au besoin.*<br>*4. Purger l'air des radiateurs* |



**ATTENTION !**

**Les opérations** *en italique* **doivent être effectuées exclusivement par du personnel spécialisé.**

**Le constructeur décline toute responsabilité et les conditions de garantie sont annulées lorsque cette condition n'est pas respectée.**




Rue Nicolas Leblanc
ZI La Coupe
11100 Narbonne
Téléphone: 0033(0)468418232
Fax: 0033(0)468417392